

Bulletin Municipal

BEAUMONT

Zoom sur
L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Sécurité routière	3-4
Commission ruralité	5
CCAS	6
Commémoration du 11 novembre	7
Bibliothèque Municipale	8-12
Octobre rose	13

ZOOM SUR : l'éclairage public . . . 14-20

VIE LOCALE

La maison du Salève	21
Affichages publicitaires	22-23

VIE INTERCOMMUNALE

Le logement locatif social	24
Tri des déchets	25
Aménagements cyclables	26
3 000 arbres plantés	27
SIVU Beaupré	28-29
Maison des enfants extraordinaires	30
Compostage au SIVU Beaupré	31

VIE ASSOCIATIVE

Harmonie de Cruseilles le Châble	32
Nima's Children	33
Capoeira sem fronteira	33
Ass. de lutte contre la faim	34
Ski club	35
Union Salève foot	36
AS des Vétérans	37
Studio O2 Dance School	38
R'ADO	38
Sakura	39
Les orgues de Beaumont	40-41
La chorale du Châble	42
Fit n'fight	43
Amicale des donneurs de sang	44

INFOS UTILES

État civil	45
Les pots de l'avent	46
Concessions funéraires	46
Numéros utiles	47
Atelier peinture	47

Éditeur : Mairie de Beaumont
 Directeur de la publication : Marc Genoud
 Chargé de contenu : Commission Communication
 Graphisme : Ctocom - Bogève
 Impression Villière - Beaumont
 Nous remercions les photographes
 pour leur contribution à ce bulletin.

Chères Beaumontoises, chers Beaumontois,

Dans cet édito de fin d'année, je souhaite revenir sur 4 sujets qui ont suscité de votre part des réactions diverses.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Cette démarche a fait l'objet d'un article détaillé dans le dernier bulletin et je tiens à préciser que 14 communes de la Communauté de Communes du Genevois pratiquent également, totalement ou partiellement, l'extinction de l'éclairage public. Nous avons eu quelques réactions inquiètes par rapport aux risques que cela fait prendre aux piétons sur certaines voies de circulation. Je rappelle qu'à cette action, a été liée celle de la réduction de la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune (à l'exception des routes départementales), ce qui apporte naturellement une sécurité supplémentaire. Avec notre prestataire, le Syane, nous avons approfondi cette problématique pour trouver une solution adaptée sur certains endroits spécifiques où l'éclairage public avait été totalement supprimé. Ces adaptations seront mises en œuvre au printemps.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RALENTISSEURS.

C'est également un sujet qui a mis en émoi certains d'entre vous. La sécurité et le respect des limitations de vitesse sont l'affaire de tous. Parfois, on se plaint que des voitures roulent trop vite quand elles passent devant son domicile et parfois, on se plaint de devoir freiner à cause d'un ralentisseur quand on est plus loin de chez soi. Il faut donc trouver le juste milieu. Nous avons sollicité les services du département pour consolider notre approche et nous attendons leurs préconisations pour voir quelles sont les améliorations à apporter dans ce domaine.

Concernant plus particulièrement, l'espace de rencontre de la Grand'rue, il faut garder à l'esprit ce que signifie réglementairement un espace de rencontre : la vitesse maximale est de 20 km/h, les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules. L'expérimentation des ralentisseurs a montré certains résultats plus ou moins positifs qui nécessitent une adaptation afin de trouver la bonne solution dans la durée.

STATIONNEMENT.

Nous avons créé des stationnements en zone bleue afin d'améliorer l'accès aux commerces et aux services de la commune et pour éviter la prolifération des voitures ventouses. Il faut rappeler que le stationnement sur l'espace public n'est pas prévu ni destiné à remplacer un garage. Actuellement, nous alertons également les bailleurs sociaux sur l'attention qu'ils doivent porter dans l'attribution des places de parking dont ils ont la gestion afin que cette attribution soit effectuée avec discernement. Gardez également à l'esprit que vous disposez de places de parking hors zone bleue dans le périmètre de la mairie. Nous poursuivons nos efforts pour améliorer cette situation tout en précisant que notre police pluri-communale poursuivra activement son travail de contrôle.

ANTENNE 5G.

À la fin du mois de juillet, nous avons reçu de la part de deux opérateurs un dépôt de demande pour la mise en place d'une antenne 5G sur un terrain agricole. La procédure a permis le lancement d'une consultation auprès des habitants limitée à la durée très courte de trois semaines, en pleines vacances estivales. Je remercie donc tous ceux qui ont répondu à celle-ci. Le verdict était sans appel : NON à une antenne 5G, aussi bien pour des raisons de préservation des espaces naturels agricoles que pour des préoccupations de santé publique. Cette position est celle de la municipalité et nous avons motivé notre refus. Actuellement, une nouvelle demande a été déposée ; nous maintenons notre décision. Espérons que cela en restera là ! dans le cas contraire, il est possible que je fasse encore appel à vous.

D'autres projets nous attendent et pour porter ceux-ci à leur terme, j'ai le plaisir de vous informer que l'administration municipale s'est renforcée par l'engagement de Mme Delphine Perrier au service financier, en remplacement de Mme Sandrine Serrand, de M. Julien Gourin à l'urbanisme, en remplacement de M. Thomas Linchet, et par le retour de Mme Mélody Campos-Ruiz à l'accueil/urba. Je ne doute pas que leur présence favorisera la gestion des dossiers et j'espère de tout cœur qu'ils trouveront des satisfactions professionnelles au sein de notre équipe.

Merci à nos équipes et au conseil municipal pour le travail effectué et leur implication sur les différents dossiers que nous portons.

Je souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et la municipalité vous accueillera aux vœux du maire le vendredi 19 janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

Marc Genoud
 Maire de Beaumont

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SENIORS, À PIED, AU GUIDON OU AU VOLANT, FAISONS LE POINT !

Parce que les conséquences d'un accident sont plus graves et plus souvent mortelles pour un senior, la Commune s'engage auprès du Préfet avec la distribution de cette plaquette.

Yves Le Breton, Préfet de Haute-Savoie: « Se déplacer à pied, derrière un guidon ou un volant, fait partie de vos habitudes et de votre mode de vie. Cette mobilité est un gage de votre qualité de vie, de la préservation de vos liens sociaux ainsi que du maintien de votre autonomie.

Cependant, et ce malgré votre expérience, l'âge vous rend plus vulnérable aux accidents de route. Plusieurs facteurs peuvent être en cause: altération de la vue, de l'audition, des réflexes, évolution du Code de la route et développement de nouveaux modes de déplacement...

Afin de maintenir l'autonomie de chacune et chacun à se déplacer en toute sécurité, une vigilance de tous s'impose.

Réviser vos acquis et faire régulièrement l'examen de vos aptitudes sont primordiaux.

Avec cette plaquette, j'ai souhaité mettre à votre disposition un outil pour vous permettre de mettre à jour vos connaissances en matière de sécurité routière et, aussi vous aider à trouver des solutions adaptées aux éventuelles difficultés que vous pourriez éprouver dans vos déplacements. »



OPÉRATION

« DANS LA RUE, SOYONS VUS! »

Un sac corail muni de 2 bandes rétro-réfléchissantes sera distribué cet hiver à nos seniors.

Depuis 10 ans, presque 10 % des accidents du département impliquent un senior en tant que piéton. Les plus exposés: les plus de 75 ans et les femmes.

Ces accidents ont lieu principalement en semaine, en agglomération, lors de traversées de chaussée et sur passage piétons.

Ils sont plus fréquents en hiver, notamment entre 15 et 19h. Autre constat, les personnes accidentées étaient souvent habillées avec des vêtements sombres. Or, dès la tombée de la nuit, une personne, sans équipement spécifique n'est visible qu'à 30 mètres, et à 50 km/h, il faut 26 mètres à une voiture pour s'arrêter.



Fort de cette analyse réalisée par l'observatoire départemental, la coordination sécurité routière a cherché un moyen de sensibiliser les seniors et surtout de les rendre plus visibles lors de leurs déplacements. Le choix d'un sac s'est imposé. Utile pour faire ses courses, il peut être porté à la main ou à l'épaule. Sa forme rectangulaire semi-rigide le rend visible de façon constante. Enfin sa couleur corail lui permet d'être vu de jour et des 2 bandes rétro-réfléchissantes, de nuit, à près de 130 mètres.

Ce sac vous est offert par la Commune, le Département, la préfecture et la Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie.

Un seul objectif: ne plus entendre « mais je ne l'avais pas vu! »

De jour

De nuit



POUR NOS COLLÉGIENS, ET NOS ENFANTS EN L'ÂGE DE L'ÊTRE BIENTÔT, LA COMMUNE SE VEUT ACCOMPAGNATRICE DANS LE CHOIX DE LEUR MOBILITÉ ACTIVE EN TOUTE SÉCURITÉ.

Ainsi faut-il le rappeler, **pour circuler sur le trottoir, ou en l'absence de trottoir**, il faut marcher sur l'accotement face à la circulation, en file indienne.

Pour traverser une rue, il faut toujours emprunter les passages piétons après vous être assurés que la visibilité, la distance et la vitesse des véhicules vous permettent de la faire sans ris que.

En descendant d'un bus, il faut attendre qu'il soit reparti et que la vue soit dégagée pour traverser. Ne traversez jamais ni devant ni derrière un bus: le chauffeur du bus et les autres usagers ne peuvent pas vous voir.



N'oubliez pas que les vélos sont de plus en plus nombreux et qu'ils sont de plus en plus silencieux, tout comme les voitures électriques.

Pendant la journée, il existe des « heures » à risque. On enregistre ainsi plus d'accidents graves en hiver et en fin de journée, lorsque la luminosité baisse.

**DONC SOYEZ VISIBLES :
PORTEZ DES VÊTEMENTS DE
COULEUR CLAIRS OU MUNIS DE
BANDES RÉFLÉCHISSANTES.**



À CE TITRE, LA COMMUNE VEUT ACCOMPAGNER SES ENFANTS DANS CETTE DÉMARCHÉ.

Envoyez alors un message avec votre nom, prénom, âge et taille à l'adresse: corinne.kakol@beaumont74.fr afin de pouvoir recevoir un gilet haute visibilité personnalisé.

Un gilet haute visibilité pour tous nos collégiens sera bientôt fourni par la Commune.

ET SI NOUS PARLIONS DE CONFIANCE

Les ralentisseurs positionnés un peu partout sur notre territoire ont une vocation unique: faire respecter les limitations de vitesse dans les hameaux où nous devrions rouler au maximum à 30 km/h.

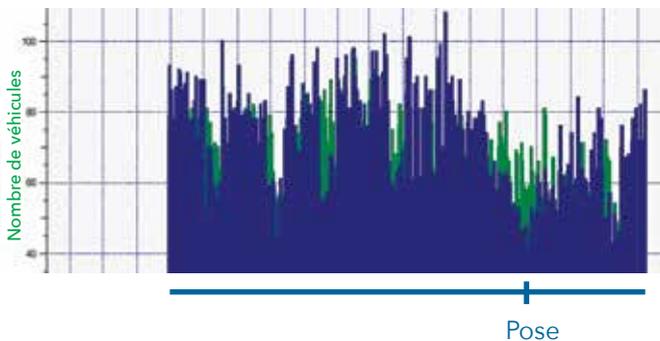
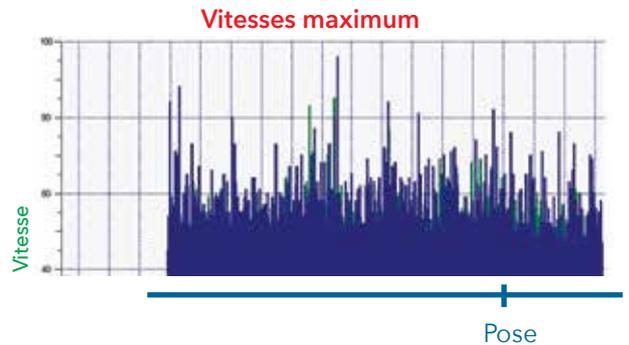


Dans la zone de rencontre de la Grand'rue, ils servent aussi à limiter le trafic des automobilistes pensant gagner quelques secondes en passant par cet axe au lieu de rester sur la RD1201.

Et force est de constater que ceux-ci prouvent leur nécessité et leur efficacité...

En effet, l'analyse de nos radars pédagogiques de la Grand'rue laisse entrevoir une diminution à la fois des vitesses mais aussi des flux.

Dans la Grand'rue spécifiquement, depuis la pose de ces ralentisseurs, le nombre de véhicules circulant dans un sens ou l'autre par heure est passé d'une moyenne de 160 à 100 pour une vitesse moyenne diminuant de 40 à 30 km/h. Les vitesses maximales relevées ont diminué mais restent encore trop élevée :



Pour conclure, nous pouvons ajouter que 30 % des véhicules roulent en moyenne à 19 km/h, 50 % à 22 km/h et 85 % à 29 km/h.

Fort de ce constat, la Commune a décidé de vous faire confiance en enlevant les deux ralentisseurs de la Grand'rue.

Une étude de la manière de conduire sera de nouveau menée et permettra à la Commune de prendre de nouvelles dispositions à l'issue.

Nous allons continuer à effectuer des mesures sur l'ensemble des routes de notre territoire afin d'en tirer au fur et à mesure les conséquences efficaces en corrélation avec notre schéma directeur des mobilités en phase de faisabilité et notre manière de gérer l'éclairage public communal.



COMMISSION RURALITÉ

La colonie des sapins, installée sur le territoire de la commune depuis de nombreuses années, accueille des enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance lors des vacances scolaires.

A l'initiative de la commission ruralité, les éducateurs de la colonie ont été contactés pour proposer des activités d'intérêts communal et l'article ci-dessous illustre comment les enfants ont pu se rendre très utiles à La Thuile cet été.

L'ASSOCIATION « ACCUEIL ENFANCE ET JEUNESSE »

En 1986, les Sœurs de St Vincent de Paul, appelées aussi Filles de la Charité, font appel à des laïcs pour créer une Association « Le Mas Joyeux » dans le but d'assurer la gestion d'une maison d'enfants à caractère social.



En 1997, l'association s'agrandit en prenant en charge trois maisons d'enfants, « le Mas Joyeux », « les Mouettes » et « Reliance », et prend le nom « Accueil Enfance et Jeunesse ».

Elle a le souci de transmettre l'héritage de St Vincent de Paul qui se caractérise par l'attention aux plus défavorisés et la promotion intégrale de l'homme, y compris dans sa dimension spirituelle.

Elle est régie par la loi de 1901, son siège est à Marseille et elle garde des liens étroits avec les Sœurs de St Vincent de Paul.

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) sont des établissements sociaux ou médico-sociaux, spécialisés dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Ils fonctionnent en internat complet ou en foyer ouvert (les enfants sont alors scolarisés ou reçoivent une formation professionnelle à l'extérieur).

Les MECS relèvent de la compétence du Conseil Départemental, qui donne l'habilitation pour recevoir des enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).



PROJET AVEC LA MAIRIE DE BEAUMONT

Dimanche 20 août 2023, en milieu de matinée

Sacs à dos sur le dos, pique-nique dans le sac, nous sommes 16 enfants de tout âge et 4 éducateurs à nous mettre en route sur le chemin de la Thuile.

Pour beaucoup, la Thuile n'est pas une découverte : c'est une habitude durant nos vacances aux Sapins. Par le passé nous y avons joué, mangé, dormi même.

Nouveaux comme anciens, deux sentiments nous traversent à l'arrivée : fierté d'avoir vaincu notre fatigue et fainéantise dans cette ascension et enchantement devant la beauté du lieu et de la vue !

Ce jour-là, à l'appel de la commune, par l'intermédiaire de Sébastien Baud, voisin des Sapins de par sa ferme de Nin-Nin, notre but était tout autre : nettoyer le cours d'eau asséché de tout bois mort, les rassembler afin qu'ils soient utilisés dans le paillage des pommiers.

Activité inhabituelle pour nous à la Thuile, nous nous prétons au jeu.

Trois heures durant, entrecoupées d'une pause pique-nique face au Jura (quand même !) nous mobilisons la force de nos petits et gros bras !

Nous nous organisons vite ! Chacun y met du sien. Certains rassemblent le bois, d'autres portent jusqu'au gros tas !

C'est lourd, c'est sale, c'est loin, c'est fatigant ! Mais c'est pour la bonne cause !

Et une fois le travail fini, quelle satisfaction de voir ces trois énormes tas constitués !

Mais surtout... quel plaisir de déguster le jus de pomme, face aux pommiers dont on se dit que peut être notre travail servira à produire la prochaine cuvée !

Romain FOURNIER.



CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Chaque année l'équipe du CCAS de Beaumont s'attache à proposer des activités nouvelles avec l'objectif de satisfaire le plus grand nombre.

DEUX SORTIES ont été proposées en septembre dernier :

- La visite du Parc des oiseaux avec repas sur place, à environ une heure de Beaumont dans l'Ain.
- Un déjeuner dans un restaurant à proximité de la commune.

SORTIE AU PARC DES OISEAUX

Le Parc des Oiseaux dans les Dombes, c'est 300 espèces et 3 000 oiseaux à admirer sur 35 hectares.

Un concept unique pour observer des oiseaux sauvages et des oiseaux du monde.

De la savane africaine au Bush australien, de la jungle tropicale aux côtes chiliennes, nos seniors ont embarqué pour un véritable tour du monde au cours duquel ils ont pu découvrir les plus beaux oiseaux et les plus somptueux paysages des 5 continents.



DÉJEUNER AU RESTAURANT LES COCOTTES À SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Situé entre Beaumont et Saint Julien en Genevois, le restaurant « Les Cocottes » propose un espace privatisé pour accueillir des groupes et les convives peuvent donc profiter d'un moment de détente et de plaisir en toute tranquillité.

Les Cocottes est un concept bistrot chic imaginé par le chef étoilé Christian Constant.

L'endroit est agréable et nous a accueillis pour un apéritif autour de quelques bulles.

Le repas qui a suivi, à base de produits frais et de saison, et à des techniques de cuisson propre au chef étoilé, a fait émerger des saveurs nouvelles ou parfois oubliées. Chacun a pu apprécier quelques instants de bonheur entre la fourchette et le couteau...

Nos seniors présents ne se sont pas limités à des échanges sur la météo et sur la politique, mais ont plutôt échangé sur un très grand nombre de sujets de tout type comme l'écologie, la vie pratique et bien d'autres sujets passionnants dont la philosophie du « manger bon ».



**CE BON MOMENT DE PARTAGE FUT DONC,
COMME LE RESTAURANT : AUTHENTIQUE.**

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918



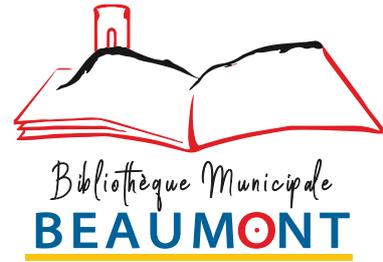
La cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 en 2023 a revêtu une importance particulière, marquant le cent cinquantième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. La solennité de l'événement a réuni les vétérans de l'AFN et de nombreux habitants de Beaumont autour des élus et du maire Marc Genoud, pour rendre hommage aux hommes et femmes qui ont sacrifié leur vie au nom de la paix.

Cette cérémonie de commémoration a débuté par une minute de silence, un moment solennel où les pensées se sont tournées vers ceux qui ont vécu les horreurs du conflit. Le discours empreint d'émotion a renforcé le devoir de mémoire, rappelant que la paix et la compréhension entre les nations demeurent des objectifs essentiels. Il a également souligné l'importance de tirer des leçons de l'histoire afin de construire un avenir plus pacifique, où le souvenir des sacrifices consentis pour la liberté et la paix demeure vivant dans les cœurs de chacun.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RETOURS SUR LES ANIMATIONS PASSÉES :



INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR ÊTRE INFORMÉ RÉGULIÈREMENT DES ANIMATIONS À VENIR. bibliotheque@beaumont74.fr

RENCONTRE DÉBAT DU SAMEDI 3 JUIN « COMMENT LES ÉCRANS RÉINVENTENT LES RELATIONS FAMILIALES ? »

Environ 26 personnes sont venues assister à cette rencontre très intéressante en conseils et réponses. Animée par Nabil Louaar (médiateur culturel) et Stéphane Foussier (Docteur en psychologie).

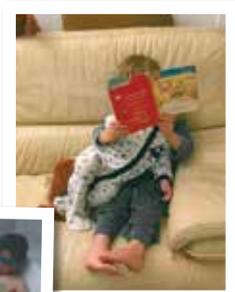
D'autres rencontres seront prévues en mars et juin 2024 dans le cadre de notre programmation commune avec le réseau des bibliothèques « Les rendez-vous: et si on en parlait? ».



CONCOURS PHOTO : « DIS COMMENT TU LIS ? »

Seul, à deux, en groupe, en famille ou avec des amis, chacun pouvait se prendre en photo en train de lire, dans sa position favorite et selon une mise en scène de son choix.

Un concours ouvert à tous, nous avons eu de très belles photos toutes très originales. Encore merci aux participants qui ont fait preuve d'imagination.





« PARTIR EN LIVRE 2023 » : DES LECTURES AU PARC LES MERCREDIS 12 ET 19 JUILLET SOUS LES PARASOLS.

La bibliothèque vous a donné à nouveau rendez-vous au parc pour des séances de lectures pour petits et grands. Grâce à des bénévoles nous avons fait un petit tour du monde avec la lecture d'histoires en plusieurs langues étrangères (italien, arabe, anglais, allemand...) avec musique et bonne humeur... Merci à Cinzia, Latifa, Monique et Ingrid.



SAMEDI 16 SEPTEMBRE : A LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE DE NOTRE TERRITOIRE.

À l'occasion de la journée européenne du patrimoine, Monsieur Jean-Pierre Matérac ancien garde forestier et président du LPO Haute-Savoie pendant 30 ans (ligue pour la protection des oiseaux) et grand passionné des oiseaux nous a présenté la faune de notre région. 20 personnes ont pu découvrir les oiseaux et petits animaux que nous pouvons croiser sur notre territoire. Les enfants ont pu repartir avec des conseils pratiques sur la construction d'un nichoir.



VENDREDI 6 OCTOBRE À 19H :

La Compagnie des Arts Tikulés nous a proposé une lecture musicale de « La petite fille de Monsieur Linh » livre de Philippe Claudel.

La comédienne-marionnettiste et le musicien nous ont entraînés au gré des mots et des notes dans l'histoire de Monsieur Linh.

Un beau moment touchant et émouvant évoquant la guerre, l'exil et la solitude mais aussi une amitié improbable.



PROGRAMMATION FIN 2023

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023 À 10H30 : RENCONTRE DÉBAT



À la bibliothèque - tout public sur inscription

« **Sommes-nous tous inadaptés ? Mieux comprendre le TDAH au sein des troubles du neurodéveloppement chez les adultes et les enfants** ».

Rencontre animée par Claudine Casavecchia, présidente de l'association HyperSupers (TDAH France) et Nabil Louaar (médiateur culturel). Renseignements et inscription à la bibliothèque: bibliotheque@beaumont74.fr

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 10H30

Salle des fêtes - Gratuit - 50 minutes - à partir de 3 ans - sur inscription

« **Ça chauffe au Pôle Nord** » par la compagnie **les Contes joyeux**.

Aïe, aïe, aïe, le Père Noël s'est absenté quelques jours de son village et les lutins ne font que des bêtises. Si le Père Noël s'en rend compte, il risque bien d'annuler la fête cette année ! Alors qui pourra nous aider à tout réparer ?



SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 DE 17H À 18H

À la bibliothèque - Gratuit - tout public - entrée libre

Parade de Noël: des histoires à écouter.

Toute l'équipe de la bibliothèque participe cette année à la Parade de Noël organisée par le comité des fêtes de Beaumont. Les enfants ont écouté des histoires en attendant le Père Noël et se sont exercés au coloriage.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE PENDANT LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Du lundi 25 décembre au 6 janvier.

Réouverture le lundi 8 janvier 2024 aux horaires habituels. Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de bonnes fêtes.



PROGRAMMATION TOUTE L'ANNÉE 2024 :

LES DATES SONT À DÉFINIR ET SERONT SUR LE SITE BIBLIOLIEN.FR ET AFFICHÉES À LA BIBLIOTHÈQUE.



LE CAFÉ LITTÉRAIRE. LE 1^{ER} SAMEDI DU MOIS À 10H30.

Ce club de lecture est ouvert à tous à partir de 18 ans. Antoinette vous accueillera autour d'un café pour ces moments conviviaux avec les coups de cœur de chacun et des bibliothécaires.

HEURE DU CONTE. UN SAMEDI PAR MOIS À 10H30.

Vos bibliothécaires racontent des histoires pour petites et grandes oreilles selon un choix de livres parmi leurs coups de cœur du moment.

Histoires à partir 3 ans. Entrée libre et gratuit.



LE PRIX LITTÉRAIRE ADULTE « A VOS LIVRES 2024 », « ROSINE PERRIER » ET « LETTRES FRONTIÈRE »

La bibliothèque propose à ces lecteurs de participer aux votes de ces prix. Les sélections sont disponibles à la bibliothèque et présentées à l'occasion des « cafés littéraires ».



Le prix « A vos livres » organisé par les bibliothécaires du réseau bibliolien met en lumière 6 ouvrages définis selon les coups de cœur du moment.



Le prix littéraire « Rosine Perrier » organisé en partenariat avec l'association « Le Colporteur » et le Salon du livre d'Hermillon récompense une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire - français ou de langue francophone.

Le prix « Lettres frontière » organisé par une association transfrontalière œuvre pour la promotion de la littérature en Auvergne-Rhône-Alpes et en Suisse romande.



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE « TALUKOI » ET « LA VACHE QUI LIT »

Le Prix littéraire jeunesse « Talukoi! » est organisé par les bibliothécaires du réseau Bibliolien, cette sélection à destination des 6-10 ans est réalisée suivant une thématique; cette année l'imagination est à l'honneur à travers 12 livres. Un auteur de la sélection sera présent en janvier pour rencontrer des élèves de l'école Beaupré.



Prix littéraire jeunesse « La Vache qui lit » organisé par le Festival du Bonheur des Mômes, cette sélection à destination des 8-12 ans promeut 5 romans. Pour chaque livre lu, donnez votre avis grâce aux bulletins de vote disponibles et ainsi participez à l'attribution du Prix la Vache qui lit aux côtés de 100 bibliothèques de Haute-Savoie.



PROGRAMMATION DÉBUT 2024

Dès janvier 2024 : Puzzle participatif !

À vous de jouer: un puzzle à commencer ou en cours vous attend à la bibliothèque à partir du mois de janvier 2024. L'idée est de le réaliser seul ou à plusieurs, de placer une pièce entre un prêt, un retour ou en passant... à vous de voir. Ouvert à tous.

EN JANVIER : RENCONTRE AVEC L'AUTEUR ET ILLUSTRATEUR JEUNESSE : RÉMI COURGEON

Dans le cadre du Prix littéraire « Talukoi »! l'auteur et illustrateur jeunesse Rémi Courgeon sera à l'honneur et invité pour ses livres « Comme un arbre » aux éditions Milan et « Le livre du rien » aux éditions Seuil jeunesse.

Il rencontrera 4 classes de l'école Beaupré en janvier 2024 à l'occasion d'une lecture musicale avec le musicien Yan Maratka. Il proposera également un atelier illustration à la bibliothèque en partenariat avec la Librairie « La musique des mots » de Cruseilles. Une séance de dédicace sera prévue afin de rencontrer et discuter avec l'auteur (date à définir).

EN FÉVRIER : ATELIER TRICOT

à la bibliothèque - tout public à partir de 10 ans.

Venez avec votre laine et vos aiguilles quel que soit votre niveau, c'est un moment de détente pour tricoter, échanger son expérience, des patrons, ses astuces.



Monique vous accueillera pour vous apprendre à monter des mailles et réaliser quelques points de base.

EN MARS : RENCONTRE DÉBAT À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES.

Ces rencontres sont organisées dans le cadre de notre programmation commune avec le réseau des bibliothèques bibliolien « **Les rendez-vous: et si on en parlait ?** ».

EN MARS : ATELIER JEUX.

La bibliothèque mettra à la disposition de ses lecteurs des jeux créés à partir de livre.

Vous pourrez venir librement jouer en famille un après-midi...

EN MAI : CONCOURS PHOTO « LA TÊTE DANS LES NUAGES ».

Cette année nous vous proposons de regarder le ciel et plus précisément les nuages. Imaginer des formes, des animaux, des objets en observant les nuages...



Concours tout public, adulte et enfant.



EN JUIN : RENCONTRE DÉBAT À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT.

Ces rencontres sont organisées dans le cadre de notre programmation commune avec le réseau des bibliothèques bibliolien « **Les rendez-vous: et si on en parlait ?** ».

EN AVRIL : LANCEMENT DE LA GRAINOTHÈQUE.

Le printemps est arrivé et les jours de plantation aussi. La bibliothèque vous propose à nouveau de participer à une Grainothèque. C'est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.

À cette occasion nous organiserons un samedi d'avril une rencontre avec Monsieur Jean-Pierre Matérac autour des graines, potager et permaculture.



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT

71 Grand'rue - Beaumont

Tél. 09 67 21 38 22

Mail: beaumont@bibliolien.fr

www.bibliolien.fr/beaumont



LE COMITÉ FÉMININ POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN DES SAVOIE



Le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie, reconnu d'intérêt général et créé en 2002, s'est donné pour objectif de promouvoir la prévention et de soutenir la recherche médicale à travers deux vecteurs de communication : le sport et l'art.

Il bénéficie aujourd'hui de soutiens toujours plus nombreux dans le département et peut ainsi multiplier de nombreuses actions de prévention vers toutes les femmes jeunes et moins jeunes sur l'ensemble de la Haute-Savoie et désormais de la Savoie. Les événements organisés au profit du Comité augmentent chaque année et contribuent à améliorer le taux de dépistage du territoire, supérieur au taux national. Ils lui permettent également de renforcer sa contribution à la recherche médicale.

RECHERCHE MÉDICALE

- **2016** : projet de recherche du CHU Grenoble Alpes
- **2018** : projet de l'Institut Curie
- **2019** : projet du Centre de Recherche en Cancérologie/Centre Léon Bérard de Lyon **CRCL**.
« **Cellules souches mammaires et cancer du sein** », recherche portée par le **Dr Emmanuel Delay et l'équipe** dirigée par le **Dr Véronique Maguer-Satta**. Le but ultime est de trouver un moyen de tuer ces cellules souches cancéreuses, tout en épargnant les cellules saines. Comprendre l'origine, le mécanisme de développement des cancers et leur résistance aux traitements et leur persistance à long terme permettra d'identifier les cibles thérapeutiques les plus pertinentes pour tuer efficacement ces cellules souches cancéreuses et « guérir » ces cancers sans rechutes.
- **2022** : partenariat en cours avec cette même chercheuse sur un projet visant à identifier « L'origine des dérégulations des gènes BRCA et leur rôle dans l'apparition de certains cancers du sein. »

SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE

- Ateliers pratiques de sensibilisation à la prévention et à l'autopalpation mammaire sur buste.
- Soutien à la consultation d'oncogénétique du Dr Oana Pop, initiée au CHANGE, sous la responsabilité du Professeur Dominique Leroux.
- Sensibilisation au dépistage précoce des populations éloignées de la prévention en raison d'un handicap physique ou intellectuel :

1. Déficience auditive

Le Comité a cofinancé, avec la Fondation Harmonie Mutuelle la production de deux vidéos en langue des signes destinées à la communauté sourde et malentendante.

<https://youtu.be/Ro8QGx-rHgY>

<https://youtu.be/wbmwoFa684Q>

2. Déficience mentale

Le Comité a financé et offert aux établissements gérés par l'UDAPEI 74 trois mammographes en bois fabriqués par les élèves de la MFR de Margencel. Leur objectif est de préparer ces personnes handicapées à l'acte médical en centre de radiographie et de le dramatiser. Cette action, lui vaut d'être citée comme un exemple de promotion de la santé sur le portail de la Société Française de Santé Publique.

PARTENARIATS

- **CHANGE ANNECY GENEVOIS** : art thérapie musicale.
- **INSTITUT DU SEIN de la CLINIQUE GÉNÉRALE ANNECY** : Activité physique adaptée durant le parcours de soins : Rose Pilates et Yoga.
- **JEUNE ET ROSE** pour l'information sur le cancer de la femme jeune.
- **MÉDIPOLE DE SAVOIE** : Financement par le Comité de 100 « carrés doux » coussin douceur pour apaiser la douleur ou la gêne induite par un dispositif implantable.
- **SPORT SANTÉ** : Club aviron de Sevrier.



OCTOBRE ROSE 2023 - CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION

Un défilé caritatif « **Femmes de Tête** » a ouvert la campagne 2023 avec le concours de Maryline Mugnier, créatrice de turbans, les boutiques de mode d'Annecy et l'école de joaillerie Saint-Eloi, suivi d'une vente aux enchères.

Plus d'une centaine d'événements en faveur de la prévention ont été organisés avec le concours de communes, clubs sportifs, établissements de santé, entreprises, partenaires, bénévoles. Nombreuses sessions de sensibilisation à la prévention et l'autopalpation dans les Entreprises Actions de prévention information auprès d'établissements scolaires et clubs sportifs.



ZOOM SUR

LA GESTION COMMUNALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le gouvernement a présenté, il y a un an, un plan sobriété énergétique qui implique largement les collectivités territoriales. La Commune, en s'y référant, doit notamment s'engager à baisser la consommation d'électricité en matière d'éclairage public, qui « représente en moyenne 30 % des dépenses d'électricité d'une collectivité ».

En travaillant de manière novatrice et volontariste, la Commune avec le soutien du SYANE a décidé de moderniser drastiquement son éclairage public et fait des choix forts au niveau de son extinction partielle et/ou totale avec en fond une cohérence de traitement entre les domaines publics et privés ouverts au public ou non. En incluant la maintenance, cette modernisation pourrait potentiellement représenter 50 à 80 % d'économie d'énergie pour notre Commune.

Comme la rénovation de l'éclairage public soulève des enjeux sécuritaires, technologiques et environnementaux, nous avons procédé par étapes depuis le début du mandat.

LE DIAGNOSTIC

Nous avons tout d'abord diagnostiqué notre parc et évalué nos besoins. Engager un audit patrimonial - nombre de points lumineux, type de source, puissance, vétusté, recensement des armoires et de leur état, consommation, délimitation du domaine public par rapport au domaine privé... - a été indispensable. Nous comptons encore des lampes à vapeur de mercure, interdites depuis des années. Et tous les points lumineux sont loin de respecter les exigences de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. Nous avons aussi reconsidérer les besoins: hiérarchisation des voies, sectorisation, temporalité d'éclairage, prise en compte des aménagements à venir... Une étude environnementale départementale relative à l'impact de l'éclairage sur la biodiversité est en cours.

LES BONS CHOIX D'ÉQUIPEMENT

La multiplication par 4 des prix de l'énergie fin 2022 a accéléré le processus engagé. Une première partie de notre éclairage public va être renouvelé, modifié ou supprimé au courant du mois de février 2024.

La deuxième partie le sera à partir du mois de septembre 2024. Il faut penser que la reconstruction de cette infrastructure se fait pour 15 ans au moins avec un premier retour sur investissement entre 3 et 5 ans. Nous avons porté une attention toute particulière à la facilité d'entretien et de maintenance des équipements qui seront installés.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

Rénover notre parc est l'occasion de réduire le nombre de points lumineux en enlevant ceux que nous pensons inutiles, de bien les régler pour ne pas éclairer le ciel et de les mettre aux normes. Lutter contre la pollution lumineuse a aussi été un argument important dans notre prise de décision.

N'oublions pas que 85 % du territoire métropolitain est exposé à un niveau élevé de pollution lumineuse et l'extinction communale partielle actuelle de minuit à 5 heures ne répond pas totalement à la prise en compte de cet enjeu. La pression lumineuse s'avère néfaste pour la biodiversité surtout en milieu rural. L'éclairage artificiel nocturne représente une menace importante pour de nombreuses espèces animales et végétales qui ont besoin d'une alternance entre le jour et la nuit (dérèglement des rythmes biologiques des espèces animales nocturnes, modification de leurs comportements, déplacement perturbé des espèces qui utilisent les étoiles pour s'orienter...). D'autres espèces, qui fuient la lumière, sont contraintes de se limiter à des habitats plus petits et ne peuvent s'épanouir pleinement face à une barrière lumineuse infranchissable.

ET MAINTENANT

Nous vous proposons donc dans ce zoom de vous présenter le choix communal, avec le soutien du SYANE, quartier par quartier ou plutôt armoire électrique par armoire électrique. Les travaux vont commencer en février 2024 pour une durée d'environ 1 mois puis reprendront en septembre pour les derniers ajustements. Le coût total pour la commune est évalué à 65 000 € TTC pour la 1^{re} tranche. La 2^{ème} est difficile à estimer à l'heure où nous écrivons ce bulletin puisque dépendante du choix de certains domaines privés.

LES TRAVAUX DE FÉVRIER CONCERNENT LES ARMOIRES SUIVANTES

Dans la **Grand'rue du Châble**, nous déposons 4 mâts lumineux secondaires de type lanternes sur façade.

Le développement futur des terrains le long de **la rue de la Bastide** et l'aménagement induit de cette voie nous a poussés à faire ce choix.

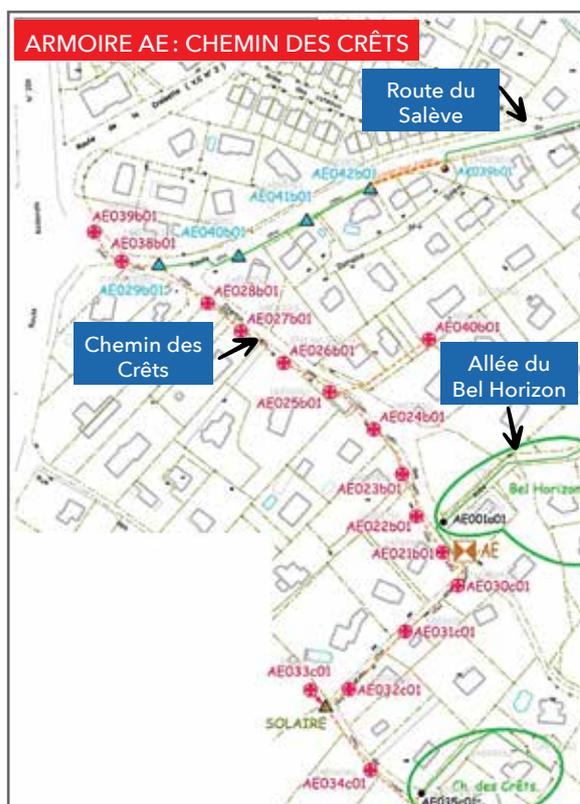
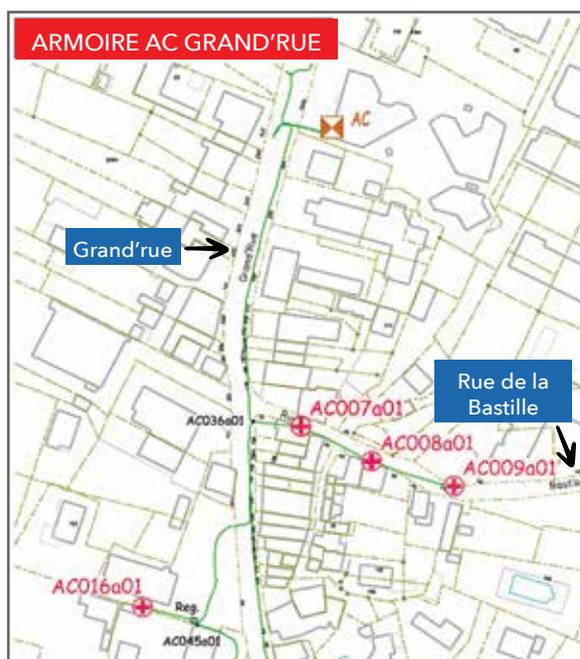
Le réseau principal a été privilégié par rapport aux réseaux secondaires où la vitesse des automobilistes ne peut qu'être plus faible au vu de la taille des voies et de leur aménagement actuel.

Ainsi **le chemin des Crêts** va subir une modification importante avec la suppression de tous les mâts actuels. Nous gardons celui à l'intersection avec l'allée du Bel Horizon et installons un mât solaire au dernier virage du chemin des Crêts.

Les 4 mâts restant de cette armoire sur la route du Salève vont être modernisés et connectés sur l'armoire AK située sur cette voie.

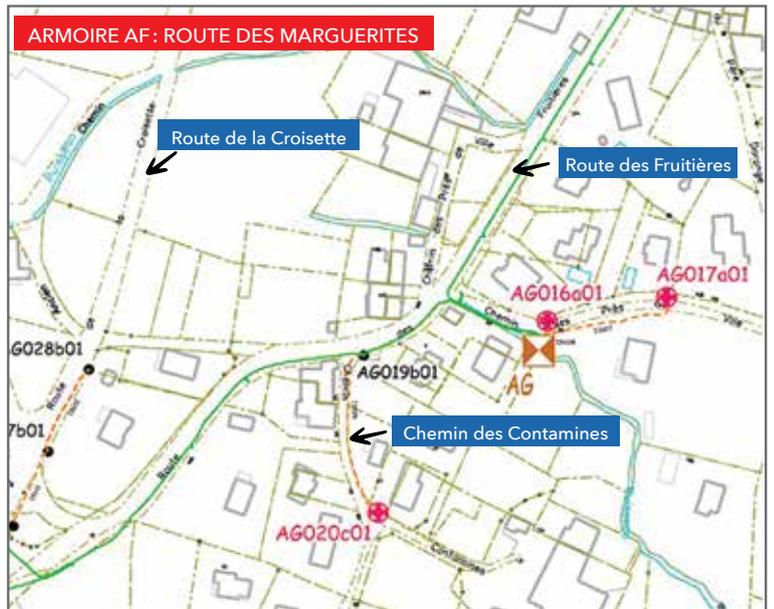
En ce qui concerne les domaines privés (allée du Bel Horizon, lotissement du sommet du chemin des Crêts et d'autres que vous découvrirez au fur et à mesure) se verront adresser un courrier que vous pouvez consulter dans les pages qui suivent leur proposant un deal pour respecter une cohérence de pratique entre tous les lotissements.

Les emplacements réservés le long du chemin des Crêts, inscrits sur notre PLU, sont en cours de régularisation foncière et permettront de créer un aménagement piétonnier efficient à terme.



L'armoire AF qui dessert la route de la Marguerite n'est pas efficace et va être entièrement déposée. La Commune réfléchit à des aménagements piétonniers et/ou sécuritaires pérennes dans cette zone. Elle cherche à négocier en parallèle un passage interne aux constructions existantes pour permettre aux promeneurs d'être en sécurité.

Toujours en privilégiant le réseau principal au secondaire, il nous est apparu normal de déposer 3 mâts au niveau de **la route des Fruitières**. L'aménagement futur du **chemin des Contamines** (emplacement réservé du PLU) permettra un nouvel agencement pour les piétons rejoignant nos chemins ruraux à travers champs depuis la route des Fruitières.

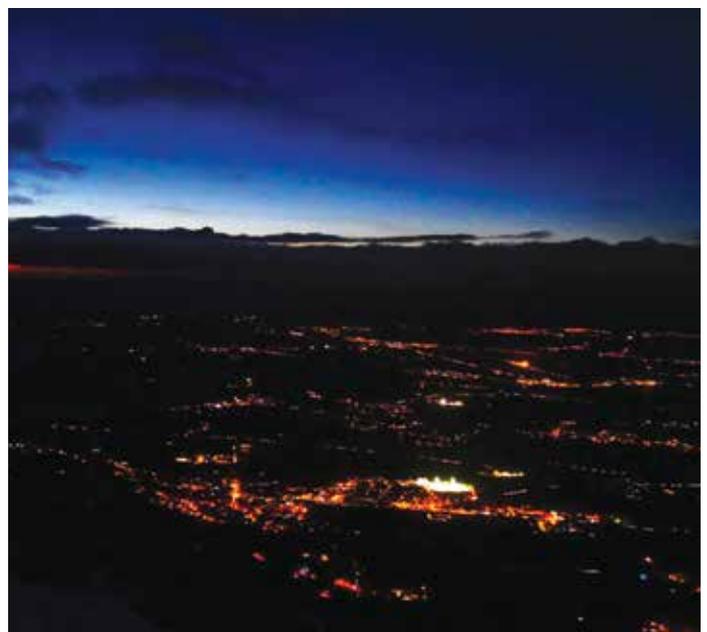
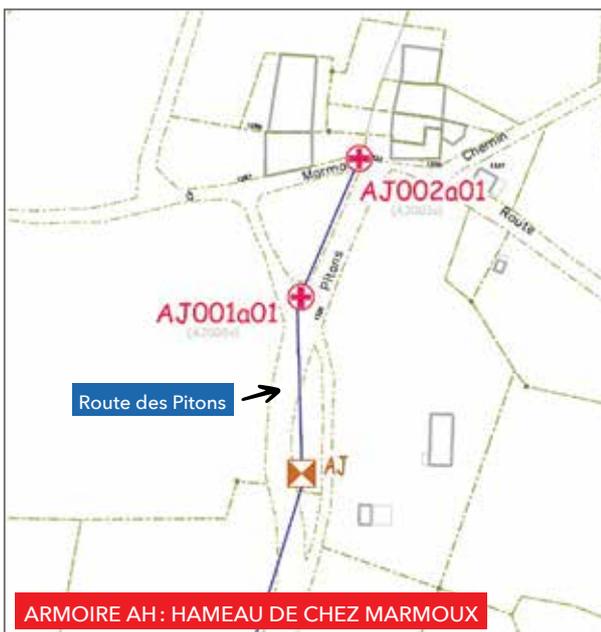


L'éclairage d'une zone agricole aménageable comme peut l'être le hameau de Châtillon n'est pas du tout en adéquation avec les convictions communales explicitées plus tôt. Ainsi l'armoire AH est totalement déposée (Tableau de commande, Comptage à arrêter, Armoire, Mât, Câblage...).



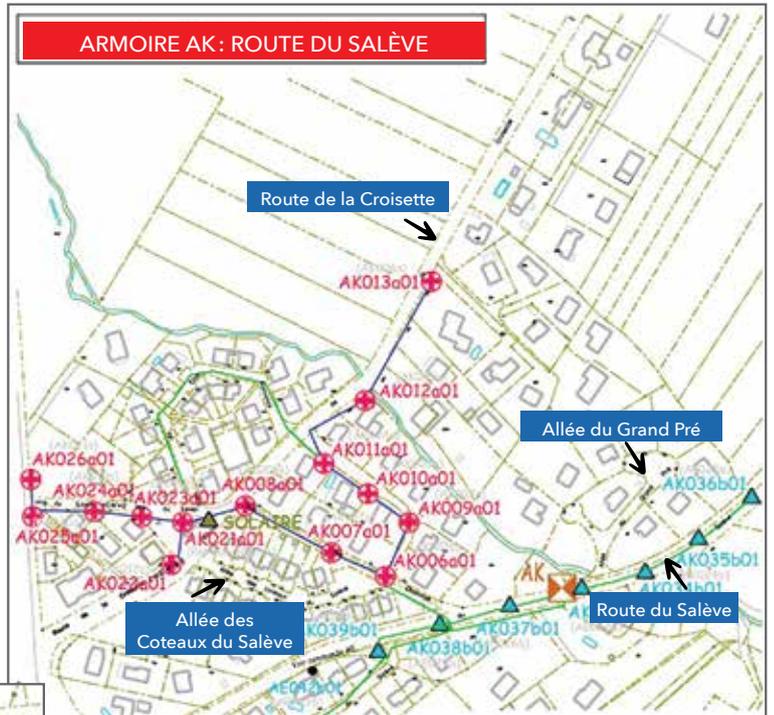
Un éclairage privé en façade de bâtiment à détection peut être installé pour compenser.

De la même réflexion ressort la même conclusion. Ainsi l'armoire située au sommet de la route des Pitons au hameau de Chez Marmoux va subir le même sort.



Dans la perspective des travaux de voirie de l'impasse du Lavoir et de son carrefour avec la route de la Croisette devant intervenir lors du premier semestre 2024, il nous est apparu judicieux en complément des aménagements sécuritaires permettant d'abaisser la vitesse drastiquement dans cette zone et l'installation d'un mât solaire au dit-croisement de supprimer tous les mâts plus aux normes et énergivores. De plus, il apparaît aux Chainays un mélange domaine public-privé ouvert au public incohérent par rapport à notre volonté de remise à plat sur l'ensemble de notre territoire.

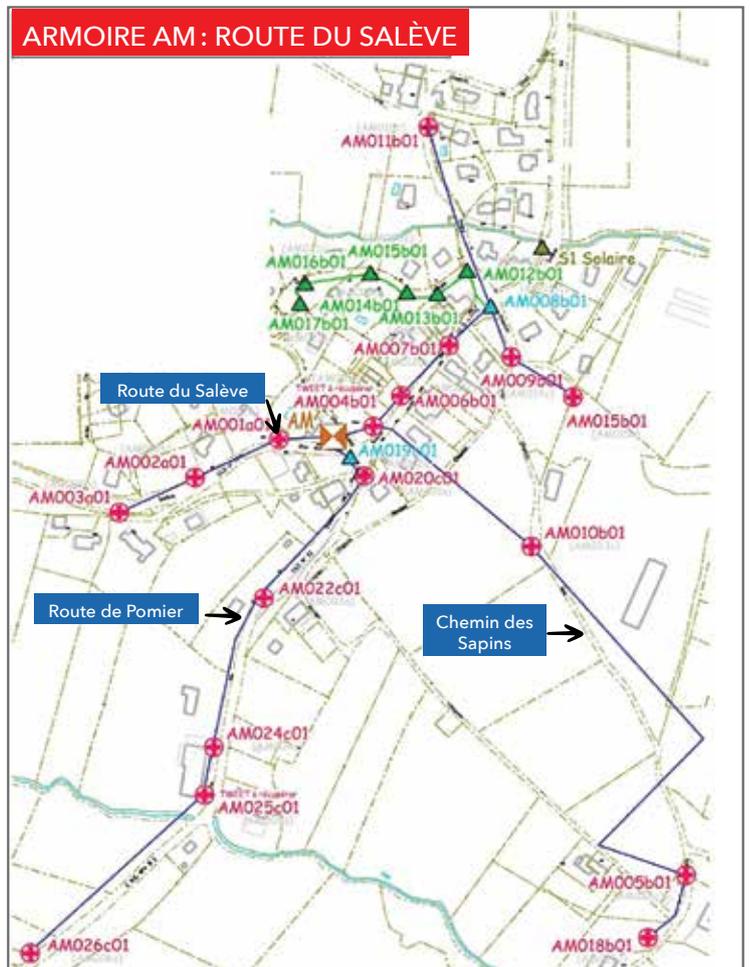
La route du Salève va subir quant à elle une modernisation de ses équipements.



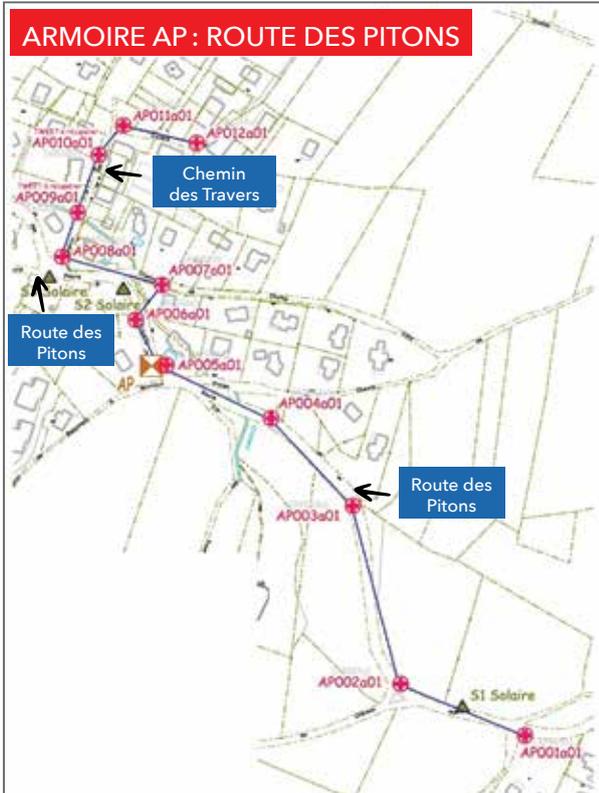
Une discussion a débuté avec le **lotissement du Clos Meunier** pour permettre une privatisation de leur éclairage. La Commune en profite alors pour déposer l'armoire ad-hoc hors norme et le mât du carrefour avec la route du Salève.

En plus des arguments déjà évoqués précédemment, **la communalisation de la route du Salève**, les préconisations de notre schéma directeur des mobilités et la modification de notre PLU nous permettent de travailler sur un aménagement efficient de la traversée routière du hameau de Jussy et donc d'effectuer des choix forts sur cette armoire électrique. Nous gardons ainsi que les 2 mâts situés au carrefour avec **la route de Pomier et le chemin des Sapins**. Nous ajoutons un mât solaire sur le pont de Bellot.

En ce qui concerne l'allée du verger, nous respectons une promesse faite il y a au moins 5 ans pour la rénovation de leurs 6 lampadaires boules blanches fluo éclairant plus le ciel que la chaussée.



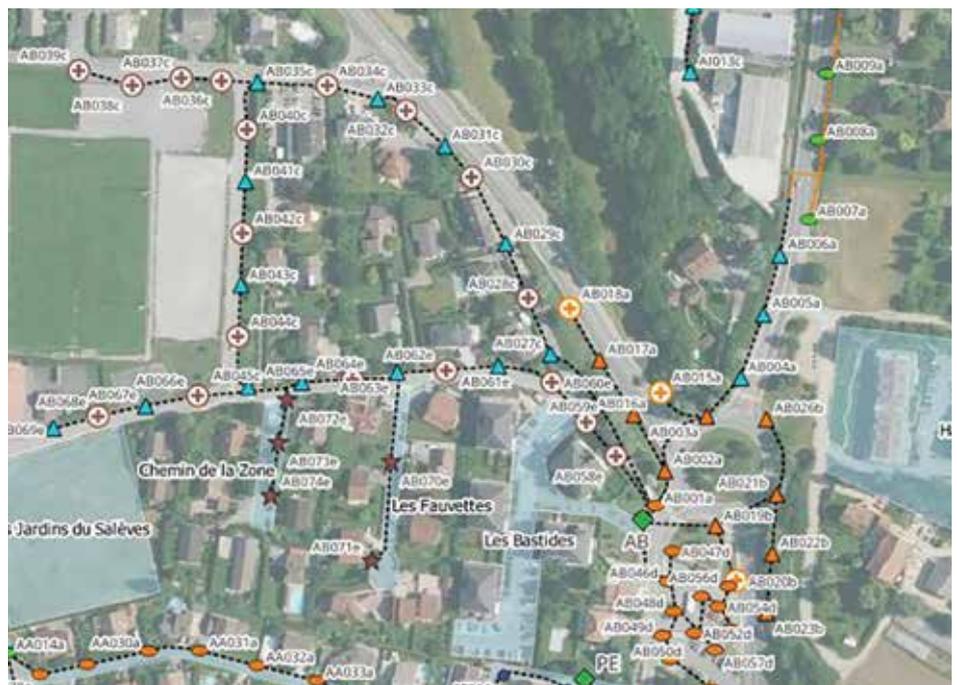
Pour les raisons déjà évoquées, le **chemin de la Grande Paroi** va être transformé. Tout va disparaître pour voir l'implantation d'un mât solaire au croisement avec le chemin de la Thuile.



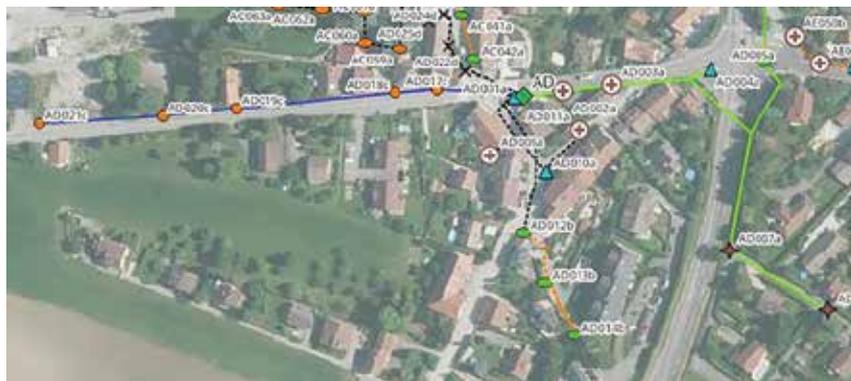
Enfin, la modernisation va toucher aussi **la route des Pitons et le hameau des Travers** avec la suppression de son armoire et ses 12 mâts en totalité. En contrepartie, la Commune va installer 3 mâts solaires aux carrefours avec le chemin des Travers, le chemin de Champs Côte et le chemin de sous le Château.

PLACE AUX TRAVAUX DE SEPTEMBRE

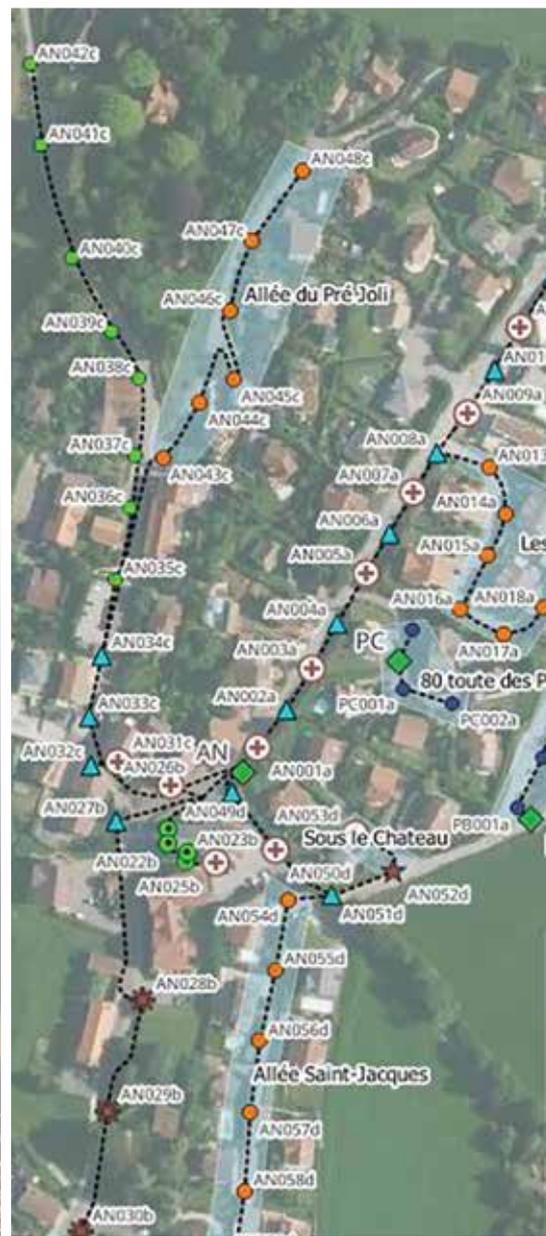
Il reste à la Commune certaines négociations à terminer avec le Département, avec des lotissements afin de mener cette modification structurelle écologique volontariste. Les aménagements sur l'armoire AB concernant **tous les quartiers allant des Roquettes aux Éplanes** sont assujettis aux travaux liés à notre schéma directeur des mobilités, car l'éclairage du rond-point y est connecté. Nous travaillons sur la possibilité de mettre en place des passages piétons « bleus » pour remplacer les mâts en triangle orange sur la photo ci-dessous. Un mât sur 2 sera déposé sur certains axes où l'éclairage est trop prégnant. Les voies secondaires en seront démunies totalement comme ailleurs sur la Commune.



Le futur aménagement de la **route de Viry entre les feux et la Grand'rue** nous permettra d'effectuer les modifications envisagées après accord de la Commune de Présilly pour la partie étant sur son territoire. Nos réflexions actuelles (bornage en cours) sur la rue de la Scie Botte et sa transformation en zone de rencontre évitant un transit néfaste désirant éviter le carrefour de la route d'Annecy avec la route de Viry pour gagner 30 secondes pour rejoindre la RD 1201 permettront la suppression de mâts disproportionnés pour cette voie et la remise en état d'un éclairage efficient au carrefour avec la route d'Annecy. Enfin, pour les raisons déjà évoquées, les lumières aux Grandes Resses seront définitivement enlevées.



La route des Pitons verra son nombre de mâts divisés par 2. Certaines parties privées ouvertes au public rentreront en cohérence avec nos convictions. Enfin, l'aménagement de la partie sommitale de la route du Salève entre le cimetière et l'église va subir des changements. Son éclairage actuel va être enlevé et sera remplacé en temps et en heure.



Pour terminer ce tour d'horizon des travaux sur l'éclairage public communal, il nous reste à évoquer, comme mentionné précédemment, **LE COURRIER QUE VONT RECEVOIR LES ASSOCIATIONS ET/OU SYNDICS** de copropriétaires afin qu'une cohérence d'utilisation de l'éclairage public soit respectée. En effet, actuellement, certains lotissements ont la facturation de leur éclairage à leur charge, d'autres, c'est la Commune qui en règle la note. Cette inégalité de traitement n'est plus possible. La Commune fait donc le choix de proposer à chaque lotissement de privatiser l'éclairage sous certaines conditions.

En voici le contenu :

Objet : évolution des modalités de l'éclairage public de votre copropriété

Madame, Monsieur,

La commune de Beaumont porte depuis plusieurs mois une réflexion sur l'éclairage public. Il s'agit d'éclairer à bon escient et de passer d'une approche technique de l'éclairage à une gouvernance environnementale permettant de consommer moins et de respecter l'obscurité naturelle qui participe à la préservation de la biodiversité. Ainsi, la réflexion menée est plus large que le simple « éteindre/allumer » et porte sur l'opportunité de l'éclairage, les horaires d'éclairage, l'intensité lumineuse et la température de l'éclairage.

Vous le savez, notre commune a adopté l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin et prépare activement une série d'interventions sur le parc d'éclairage public, avec son partenaire chargé du développement et de la maintenance de l'éclairage public, le SYANE. La programmation inclut notamment l'enfouissement de lignes aériennes, la mise à niveau des dispositifs d'éclairage, l'enlèvement des points lumineux inutiles et la bonne distinction des périmètres d'éclairage public des périmètres relevant des propriétés privées.

Votre copropriété est équipée de points lumineux aujourd'hui raccordés au réseau communal d'éclairage

public. Vous comprendrez que cet état ne saurait perdurer au regard du caractère privé de votre propriété : nous vous invitons donc à reprendre l'éclairage de la résidence à votre charge via la création d'une armoire dédiée et la prise d'un abonnement auprès du fournisseur de votre choix, ce qui représenterait un coût estimé à 5 000 € HT.

Cette nécessaire distinction des réseaux d'éclairage public doit nous interroger sur le maintien de l'éclairage dans votre enceinte privée. En effet, la présence de points lumineux sur votre secteur n'est pas forcément pertinente (gêne éventuelle des riverains, intérêt écologique d'une extinction, intérêt inexistant sur la sécurité). À l'issue de votre réflexion et dans l'hypothèse où vous souhaiteriez maintenir un éclairage privé, votre copropriété devra prendre en charge l'alimentation, l'abonnement et l'entretien. Enfin, quand bien même les copropriétés assument l'éclairage sur leurs domaines, elles devront respecter l'arrêté du maire qui impose une extinction entre minuit et 5 heures.

Cette évolution de l'éclairage public reste dictée par une gestion responsable de l'éclairage public, l'exigence d'une plus grande cohérence de l'utilisation des ressources publiques et une meilleure prise en compte de notre environnement. Nous restons à votre disposition pour échanger sur cette évolution des modalités de l'éclairage public et son calendrier de mise en œuvre.



Pour clore ce zoom, nous voudrions rappeler que, pour les derniers lotissements construits, la Commune a pu rentrer en discussion avant la construction et négocier la mise en place d'un éclairage respectant nos volontés écologiques. Il en sera de même pour les prochaines constructions.

Mais le chemin est encore long afin que tous aillent dans le même sens. Certaines copropriétés n'éteignent toujours pas leur éclairage entre minuit et 5 heures et certaines sociétés ne respectent encore pas la loi qui les oblige à une extinction partielle de leur éclairage la nuit.

Néanmoins nous pouvons vous assurer que nous continuons d'œuvrer pour que nos convictions voient leur concrétisation sur le terrain et que, bientôt, vous aurez une compréhension globale de l'imbrication de tous nos projets allant dans le sens du bien commun.

LA MAISON DU SALÈVE

NOS RDV À NE PAS MANQUER

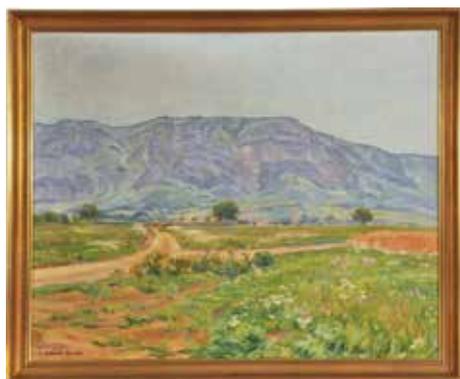
- Brico nature de Noël: mercredi 20 décembre à 10h30, animation enfant de 6 à 11 ans.
- Et si Noël m'était conté: mercredi 20 décembre à 14h30, animation enfant de 3 à 7 ans.
- Traces et indices d'animaux: mercredi 21 février à 10h30 pour les 3-7 ans et vendredi 1^{er} mars à 14h30 pour les 6-11 ans.
- Chouette alors! Mercredi 28 février à 10h30, animation enfant de 3 à 7 ans.
- Nuit Safari: vendredi 1^{er} mars à 19h30, animation adulte-ado à partir de 8 ans.

NOUVEAUTÉS 2024

Deux musées, une expérience salévienne!

Partenariat avec le Musée de Carouge

Évènement! Samedi 13 et dimanche 14 avril de 14h à 18h: Profitez de navettes gratuites entre le Musée de Carouge et la Maison du Salève. Sans inscription, places limitées!



EXPOSITION « Le Salève secret »

Gare d'arrivée du Téléphérique du Salève - Gratuit

Un nouvel espace d'exposition sur le Salève fait par la Maison du Salève et le Syndicat Mixte du Salève a ouvert dans la gare d'arrivée du Téléphérique. L'exposition vous informe sur la géologie, la faune, la flore, les alpages et les espaces naturels sensibles du Salève. À ne pas manquer pour redécouvrir le Salève!



EXPOSITION « Les couloirs de la nuit »

De 3 à 12 ans - Gratuit

Embarquez pour une immersion au cœur de la nuit! Forêt, prairies, mares, villes. Chacun de ces milieux abrite une multitude d'espèces nocturnes. L'exposition vous conduira au cœur de la nuit pour comprendre les conséquences de l'éclairage artificiel sur faune nocturne et comment la préserver.

→ Médiathèque de Bonneville du 12 mars au 20 avril 2024, du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h30.



Retrouvez **toutes nos animations** sur www.maisondusaleve.com dans la rubrique agenda ou en téléchargement.

Pour vos cadeaux de Noël, pensez à la boutique de la Maison du Salève pour des idées cadeaux originaux et locaux!



MAISON DU SALÈVE INFOS ET RÉSERVATION

775, Route de Mikérne 74 160 Présilly

Tél. : 04 50 95 92 16

[|info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

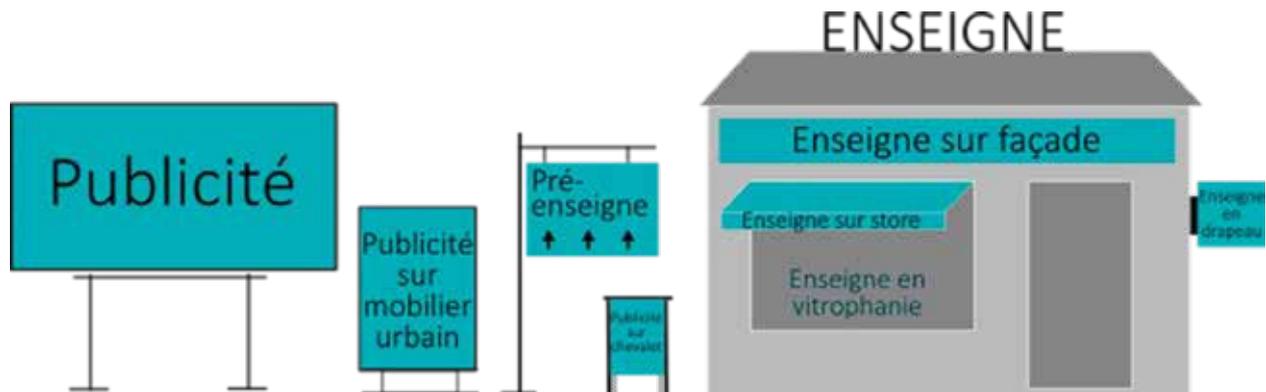
www.maisondusaleve.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).



AFFICHAGES PUBLICITAIRES ET PRÉ-ENSEIGNES

En France, la réglementation vise à trouver un équilibre entre la nécessité de communication des entreprises et la préservation du paysage. Ces règles sont essentielles pour contrôler la prolifération des enseignes et garantir une harmonie visuelle dans l'espace public.



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les pré-enseignes sont des dispositifs publicitaires temporaires ou permanents, situés en dehors des bâtiments et destinés à informer les usagers de la présence d'une activité économique. Ils se distinguent des enseignes qui sont implantées sur le lieu même où s'exerce l'activité.

Les pré-enseignes sont soumises à la même réglementation que la publicité qui est constituée de tous panneaux destinés à informer ou attirer l'attention du public.

RÉGLEMENTATION APPLICABLE

La réglementation des pré-enseignes et publicités est encadrée principalement par le Code de l'Environnement et dans une moindre mesure par le Code de la Route.

Hors agglomération

Le Code de l'Environnement pose le principe de l'interdiction des pré-enseignes et publicités hors d'une agglomération. À cet effet, l'agglomération est définie comme étant « l'espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou le borde ». Ainsi toute commune comprend des zones d'agglomération définies par arrêté du maire et des zones « hors agglomération ».

Depuis le 13 juillet 2015, ne sont tolérées hors agglomération que les pré-enseignes annonçant :

- les activités en relation avec la vente de produits du terroir par les entreprises locales, et
- à titre temporaire les opérations et manifestations exceptionnelles à caractère culturel ou touristique. Toutefois, les organisateurs de ces manifestations temporaires doivent obtenir l'autorisation de l'autorité compétente. Cette démarche est nécessaire pour les cortèges, les défilés, les rassemblements et toute manifestation sur la voie publique. La démarche s'effectue ainsi auprès de la mairie (selon les articles L.2212-1 et 2212-2 du CGCT, le pouvoir de police appartient au maire).

Toutes pré-enseignes et publicités en dehors de ces 2 exceptions sont donc susceptibles d'être sanctionnées par l'autorité compétente (aujourd'hui le département) qui peut ordonner leur retrait et infliger des amendes aux contrevenants.

Dans les agglomérations

À l'intérieur des agglomérations (telles que définies par arrêté communal), la publicité est admise mais soumise à de nombreuses restrictions quant à sa dimension et son emplacement. Ces restrictions prennent également en considération la taille de la commune.

Ainsi la publicité est interdite :

- sur les immeubles historiques, sur les arbres, les plantations, poteaux de transports et de distribution électrique, poteaux de télécommunication, installations d'éclairage public,
- sur les équipements publics qui concernent la circulation routière, ferroviaire, fluviale, maritime ou aérienne,
- sur les murs des bâtiments sauf quand ces murs sont aveugles ou qu'ils comportent au moins une ouverture d'une surface unitaire inférieure à 0,50 m².

De plus dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie d'une communauté urbaine de plus de 100 000 habitants, toutes pré-enseignes, bâches et panneaux publicitaires sont interdits sauf lorsqu'ils sont apposés sur une clôture ou un mur aveugle et ne dépassent pas 4 m².

Ainsi dans la COMMUNE DE BEAUMONT toutes les pré-enseignes et publicités posées ou scellées au sol sont interdites. Seuls les affichages temporaires de manifestations sont autorisés lorsqu'elles sont en agglomération mais soumises à autorisation préalable du maire.

Cette nécessité de préservation du paysage et celle de la visibilité des entreprises conduisent de nombreuses communes à proposer aux entreprises d'adhérer à un programme de signalisation qui permet d'uniformiser l'ensemble de la signalisation afin de donner une image valorisante de la commune.

COMPÉTENCE

À partir du 1^{er} janvier 2024, la réglementation française subira un changement majeur avec un transfert de compétence de l'État (Préfecture du Département) aux collectivités territoriales. Cette évolution vise à favoriser une gestion plus locale et adaptée des pré-enseignes et de l'affichage public, en prenant en compte les spécificités de chaque territoire.

Ce transfert de compétence signifie que chaque collectivité territoriale (Communauté de communes du Genevois pour BEAUMONT) sera responsable de l'élaboration et de l'application des règles spécifiques à leur territoire.

Ces règles devront toutefois respecter les principes définis au niveau national. Ces principes visent notamment à limiter la pollution visuelle, à préserver l'esthétique des paysages, à garantir la sécurité des usagers de la route et à éviter les abus en matière d'affichage publicitaire.



LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL : UNE RÉPONSE AU LOGEMENT DES MÉNAGES EN EUROS

La Communauté de Communes du Genevois vient de valider son **3^{ème} Programme local de l'habitat** qui renforce son action en matière de logements et notamment en termes de production de logements locatifs sociaux.

Le territoire intercommunal compte environ 3 000 logements locatifs sociaux, dont plus de la moitié se trouve à Saint-Julien-en-Genevois.

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ?

Pour pouvoir établir une demande de logement locatif social, il faut :

- Être français ou étranger (admis à séjourner en France avec un titre de séjour en cours de validité).
- Avoir des revenus imposables (année n-2) ne dépassant pas un plafond fixé chaque année par l'État. Par exemple, pour une personne seule, le plafond est établi à 28 441 € et pour un ménage de 4 personnes, il est à 55 142 €. Il n'y a pas de dérogation possible.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

La demande de logement social se fait depuis le site **www.demande-logement-social.gouv.fr**

Ce site vous permet de vérifier votre éligibilité, mais permet aussi de vous aider à remplir la demande et à cibler les communes que vous souhaitez demander en fonction du type de logements (par exemple, il n'y a pas de T5 dans toutes les communes). Une fois la demande faite, vous recevrez quelques jours plus tard votre numéro unique de demandeur, qu'il conviendra de conserver.

Si votre situation évolue (déménagement, changement d'emploi, naissance...), il est très important de modifier votre demande pour l'adapter le plus précisément à votre nouveau profil. Par ailleurs, une demande pour rester active se renouvelle au minimum une fois par an.

ACTION LOGEMENT SERVICES ACCOMPAGNE LES SALARIÉS DES ENTREPRISES PRIVÉES DE + DE 10 SALARIÉS

Si vous êtes salarié d'une entreprise privée de plus de 10 salariés, avec votre numéro unique de demandeur que le site précédent vous aura fourni, vous pourrez vous rendre sur le site d'Action logements services : <https://al-in.fr/>

Vous pourrez alors créer un compte, déposer les pièces justificatives et postuler aux offres liées à votre situation.



ÉCHANGER SON LOGEMENT

Si vous êtes déjà locataire d'un logement social et que vous souhaitez déménager, vous pouvez échanger votre logement en postant une annonce sur la bourse d'échange de Haute-Savoie :

www.echangeonsnoslogements74.fr

Le temps d'attente pour être contacté par un organisme de logement social peut être relativement long. Lorsque celui-ci vous contacte pour vous proposer un logement, soyez réactif afin de transmettre toutes les pièces justificatives demandées.

À BEAUMONT :

Les organismes de logement social sont : Halpades, Haute-Savoie Habitat, ICF, Alliade

**140 logements locatifs sociaux
7 résidences**

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vous-loger/faire-une-demande-de-logement-social



TRI DES DÉCHETS : ATTENTION AUX ERREURS DE TRI



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI, MÊME MINIMES ELLES PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES.

Le tragique incendie du dimanche 22 octobre 2023 qui a détruit le centre de tri, tout neuf, de Chêne-en-Semine nous rappelle que nos déchets peuvent être très dangereux lorsqu'ils sont mal triés. Une pile lithium-ion jetée par erreur ou malveillance dans le conteneur jaune peut par exemple s'enflammer instantanément au moment du traitement par simple écrasement.



UNE ERREUR DE TRI C'EST DONC UN DÉCHET DANS LE MAUVAIS CONTENEUR ET QUI ENTRAÎNE :

- Un surcoût financier pour nous tous car le déchet sera traité via le circuit de recyclage puis traité en ordures ménagères via l'incinérateur et donc doublement facturé ;
- Une perte économique et environnementale lorsqu'il souille les autres déchets du recyclage (papier plastique, etc.) les rendant ainsi impropres à leur réutilisation et devant dès lors finir à l'incinérateur.
- Un risque physique majeur pour tous les agents exposés sur les chaînes de tri et un risque accru de détérioration des machines.

Toutes ces erreurs de tri que les agents découvrent quotidiennement se retrouvent dans les illustrations jointes.

LES ERREURS DE TRI DES RISQUES POUR LES MACHINES

- RISQUE D'EXPLOSION**
 - CONSIGNE (informations sur le site internet du fournisseur)
- RISQUE D'INCENDIE**
 - REVENDEUR OU DÉCHÈTERIE
- RISQUE DE CASSE DES MACHINES OU COUPURE DES TAPIS**
 - DON, RÉPARATION OU DÉCHÈTERIE
- RISQUE DE BLOCAGE DES MACHINES**
 - DÉCHÈTERIE
 - FILIÈRE PROFESSIONNELLE
 - DON, RÉPARATION OU CONTENEURS À VÊTEMENT
 - DON, RÉPARATION OU DÉCHÈTERIE

LES ERREURS DE TRI DES RISQUES POUR L'HOMME

- RISQUE PHYSIQUE (COUPURES DES AGENTS, PIQÛRES...)**
 - DON, RÉPARATION, OU ORDURES MÉNAGÈRES
- RISQUE INFECTIEUX (AGENTS PATHOGÈNES)**
 - COMPOST
 - LITIÈRE COMPOSTABLE OU ORDURES MÉNAGÈRES
 - COUCHES LAVABLES OU ORDURES MÉNAGÈRES
 - BOÎTES JAUNES DANS LES PHARMACIES D'OFFICINES ET HÔPITAUX
 - ORDURES MÉNAGÈRES
- RISQUE CHIMIQUE (BRÛLURES, ALLERGIES...)**
 - REVENDEUR OU DÉCHÈTERIE
 - RETOUR EN PHARMACIE
 - DÉCHÈTERIE

Nous faisons tous des efforts pour trier nos déchets en respectant les consignes de tri mais nous pouvons faire mieux et être plus vigilants si nous ne voulons ni gêner notre agent ni gêner notre environnement.

SAISISSEZ L'OCCASION D'AGIR SUR LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DE VOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Commune du Genevois a confié à l'agence Écomobilité Savoie Mont Blanc le soin de faire le point sur le Schéma Directeur Cyclable (SDC) du territoire afin de mettre en relief les axes prioritaires et leur programmation à venir.

Le public est invité à se manifester durant cette première phase de DIAGNOSTIC via une concertation jusqu'à fin décembre 2023.

L'enjeu de cette concertation est important car plus un axe cyclable ou un aménagement sera pointé comme essentiel plus sa probabilité de réalisation à court ou moyen terme sera grande.

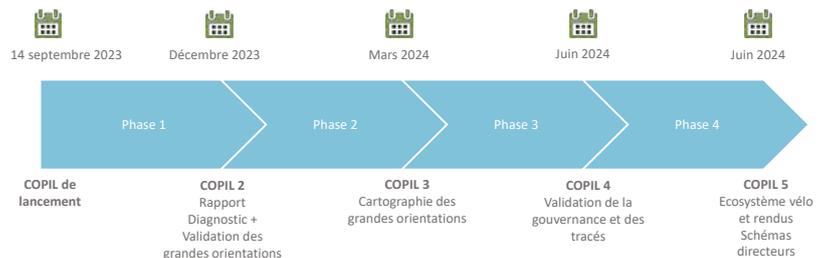
Le SDC initial de 2018 est remis à nu et tous les concitoyens qui le veulent, peuvent s'exprimer sur les points noirs qu'ils identifient sur leur trajet du quotidien, sur les lieux qu'ils souhaiteraient voir être desservis par des aménagements cyclables (retrouver sur le site de la mairie le catalogue d'aménagements). Le but est de pouvoir recueillir un maximum d'informations et de souhaits des cyclistes (et non cyclistes) quel que soit leur usage du vélo.

Cette concertation sera effectuée en présentiel (dates et lieux à venir) mais pourra aussi se faire par internet grâce à l'outil mis en place par l'Agence Écomobilité; la carte interactive. Cet outil permet aux habitants d'apporter leur contribution en localisant directement l'aménagement ou le manque d'aménagement sur la carte en question.

L'ÉCOSYSTÈME VÉLO



MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE



LES DIFFÉRENTS USAGES DU VÉLO

Le vélo « Utilitaire »

- Déplacements du quotidien, fréquents = multiples
- Profils hétérogènes, parfois fragiles ou néo-pratiquants
- Besoin de sécurisation
- Besoin de services : stationnement, location, réparation, jalonnement, ...

Le vélo « Loisir-Tourisme »

- Déplacements occasionnels à réguliers
- Niveaux de pratique très variés, de l'apprentissage à confirmé
- Levier pour passer vers la pratique utilitaire
- Besoin d'aires de repos et de jalonnement

Le vélo « Sportif »

- Déplacements moyens-longues distances
- Niveau de pratique confirmé à compétiteur
- Besoin d'aménagements assez faible (jalonnements, bornes kilométriques...)

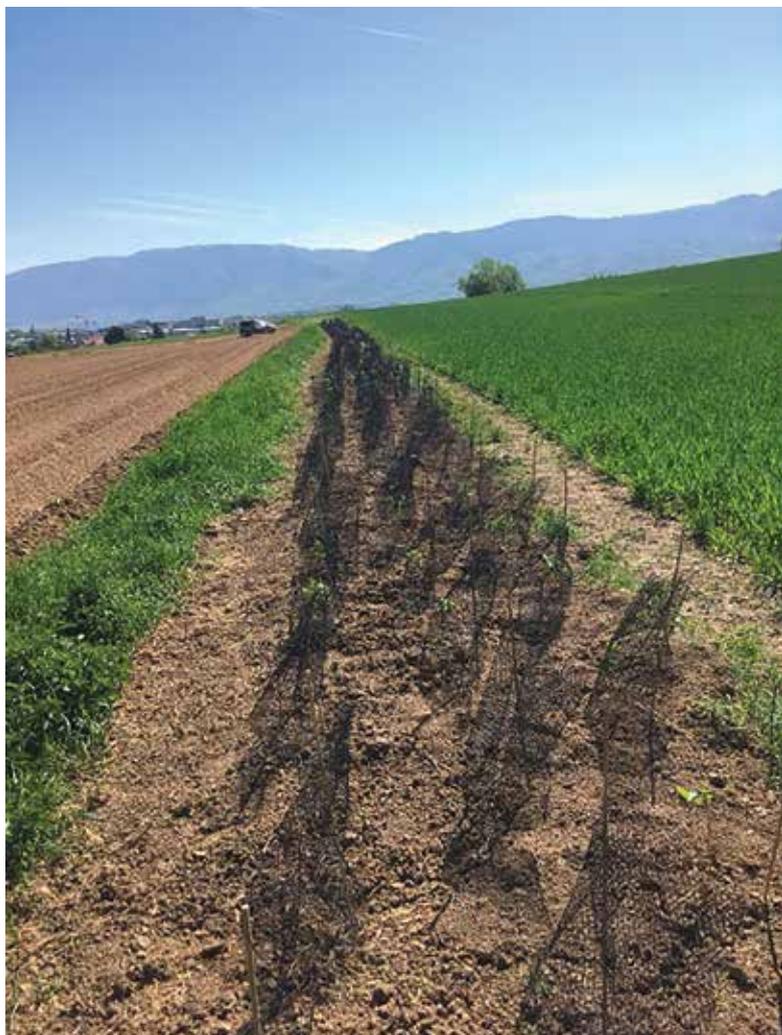


Ci-dessous le lien. Une simple inscription est nécessaire.

<https://ccgveloconcertation.gogocarto.fr/map#/carte/@46.123,6.073,14z?cat=all>



3 000 ARBRES PLANTÉS PAR LES AGRICULTEURS DU GENEVOIS!



Plantation d'une haie sur la commune de Saint-Julien

Depuis plus d'une année, les agriculteurs du territoire travaillent sur la plantation de haies et d'arbres au sein de leur groupe agricole, le Comité des Agriculteurs du Genevois. Après avoir été accompagnées techniquement, de façon collective et individuelle, par la Chambre d'Agriculture pour identifier les secteurs et les essences à implanter en fonction de leurs objectifs de production, **15 EXPLOITATIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE S'ENGAGENT DANS LA PLANTATION DE 3 000 ARBRES CET AUTOMNE.**

En effet, la plantation d'arbres devient un enjeu important pour l'agriculture pour différentes raisons: atténuation du changement climatique (apport de fraîcheur, ombrage pour le pâturage), limitation du vent et de l'érosion, stockage de carbone, augmentation de la biodiversité, production de bois énergie...

Soucieuses de communiquer sur les pratiques positives qu'ils mettent en place, plusieurs exploitations recevront cet hiver des classes de primaire pour partager avec les enfants l'importance des arbres et leurs avantages en agriculture. Ils pourront ainsi participer à la plantation et se reconnecter avec la nature.

Cette action est accompagnée financièrement par la Communauté de Communes du Genevois et le Conseil Départemental de Haute-Savoie qui financent les plants et les protections.



SIVU BEAUPRÉ

Après une année scolaire 2022-2023 riche en projets et animations, les enfants ont pris, pour l'été, la direction de l'accueil de loisirs, avec une foule d'activités qui ont ravi petits et grands, puisque juillet et août ont été le théâtre d'événements aussi variés que passionnants.

Les enfants ont pu découvrir, à travers des activités, le Royaume Uni, les princesses et les dragons, les traditions et coutumes du Monde ainsi qu'une multitude d'autres thèmes plus divertissants les uns que les autres.

Grâce à une belle météo tout l'été, toutes ces activités ont été agrémentées de plusieurs sorties. **De Sixt Fer à Cheval à la piscine de Meyrin en passant par une balade en bateau pour une découverte du canal de Savière, les enfants ont pu s'enrichir de nouveaux horizons.**



Une nouvelle fois cet été, le SIVU Beaupré a également proposé **deux séjours, en juillet et août**, (ados et élémentaires) au centre nautique de « La Plaine Tonique » à Montrevel en Bresse. Des camps qui remportent toujours un franc succès auprès des enfants et des jeunes désireux de passer une semaine sportive avec leurs camarades.



Mais comme tout a une fin, les enfants ont repris le chemin de l'école et du périscolaire. Avec plein de souvenirs en tête, ils ont entamé une nouvelle année de loisirs qui, nous leur promettons, sera de nouveau remplie de belles surprises et de beaux projets.

Une rentrée qui a commencé sous les meilleurs auspices, tant en termes de places, toutes les demandes ont pu être satisfaites, qu'en termes d'animations.

En effet, outre la participation des enfants du périscolaire à la décoration des locaux de l'école et du SIVU pour Noël, les vacances d'automne ont été le théâtre de diverses activités sous le thème « **le SIVU se recycle** ». Deux semaines de créations, plus belles les unes que les autres, autour des matériaux recyclés.

Petits et grands ont pu faire admirer leurs chefs-d'œuvre à leurs parents lors d'une soirée familles, préparée et organisée par les animateurs, le vendredi 3 novembre.

Durant cette période de vacances, les stages cirque et escalade, organisés par le service animation, ont rencontré un franc succès permettant aux jeunes inscrits de découvrir, ou redécouvrir, des loisirs passionnants



Pour finir, nous vous informons que le SIVU organisera, en partenariat avec les mairies de Beaumont et Présilly, les écoles, l'harmonie du Chable et l'APE, **UN GRAND CARNAVAL LE SAMEDI 16 MARS 2024.**



LA MAISON DES ENFANTS EXTRAORDINAIRES

Les familles d'enfants porteurs de Troubles du NeuroDéveloppement (TND) de la région bénéficieront bientôt d'un nouveau lieu pour se ressourcer et se faire accompagner dans le parcours de soin de leur enfant. **Cette Maison des Enfants Extraordinaires du Genevois** est en train de se constituer en association et ouvrira ses portes à Beaumont d'ici quelques mois avec pour mission d'offrir à ces familles un accès à différents services en lien avec leur situation bien souvent complexe.



UN CONCEPT QUI FAIT SES PREUVES

La première Maison des enfants extraordinaires (Meex) est née dans le Gard en 2016. Elle accueille chaque année environ 200 familles autour de propositions variées : temps de répit, ateliers parents/enfants, loisirs adaptés, etc.

Par ailleurs, elle facilite l'accès au soin par la présence d'une dizaine de thérapeutes spécialisés et l'accès à l'information par l'organisation d'ateliers de sensibilisation thématiques. Cette maison mère est entrée en phase d'essaimage et la maison du Genevois constitue son projet pilote.

UNE ASSOCIATION PORTÉE PAR DES PARENTS ET POUR DES PARENTS

Pour répondre au mieux aux besoins des familles du territoire, l'association a animé au printemps une soirée d'échange à destination des professionnels de l'éducation, de la petite enfance et de la santé mais aussi et surtout des parents. Plusieurs consultations ont également été organisées par le biais d'enquêtes de territoire. Ces démarches ont permis aux parents de confier leur désarroi et de parler de leurs besoins, résumés ici par la présidente de l'association,



Laetitia Charles, elle-même maman d'enfant extraordinaire : « On se sent tellement seuls ! Même si par chance on arrive à trouver un thérapeute et à financer un bilan pour avoir un diagnostic, on se retrouve ensuite démunis face au compte rendu et il nous faut encore trouver les bons praticiens, car certains ne sont pas formés à ce type de troubles. Et c'est sans parler de la solitude une fois à la maison où on gère au quotidien les soucis rencontrés à l'école, au périscolaire, en centre de loisirs... on a besoin d'être informés et accompagnés. »

SENSIBILISATION ET RÉPIT POUR LES PARENTS, ACCÈS AU SOIN POUR LES ENFANTS

Pour soulager les parents dans leur quotidien, l'association fera appel à des thérapeutes qualifiés pour accompagner les enfants porteurs de TND (orthophonistes, psychomotriciens, orthoptistes, ergothérapeutes, ostéopathes spécialisés en pédiatrie etc.) ce qui permettra de faciliter l'accès au soin.



Autre point fort de l'association, elle se donne pour mission d'accompagner les parents dans la compréhension des troubles de leur enfant et de leur permettre de devenir des parents acteurs. Quels outils, quelles activités, quels mots choisir ? **Avoir un enfant porteur de TND, c'est apprendre chaque jour à s'adapter.** L'association, notamment par le biais de « café parents » thématiques et d'ateliers de sensibilisation sera un lieu ressource pour les parents. Elle se donne également pour mission d'accompagner les professionnels de l'éducation, notamment les personnels du périscolaire, via des ateliers d'informations adaptés aux problématiques rencontrées sur le terrain.

DE NOUVEAUX LOCAUX À BEAUMONT

L'association devrait pouvoir entrer en phase de travaux **dans les locaux de l'ancien cabinet dentaire, accolés à la mairie.** Cet espace de 110 m² sera rénové avec un financement mixte : la mairie prendra en charge la remise en état et l'association financera le cloisonnement des pièces et ce qui concerne ses besoins spécifiques. Lauréate du concours "Agir pour l'avenir des Savoie" du Crédit Agricole, l'association a également obtenu une subvention de la part d'AG2R la mondiale ce qui assure une partie du financement des travaux.

Elle cherche activement à compléter ce financement avant la fin de l'année pour un démarrage de la structure au printemps. Toute proposition de soutien sera accueillie avec une immense joie à famillesextraordinaires74@gmail.com

RDV AU 1^{ER} CAFÉ PARENTS DE LA MAISON DES ENFANTS EXTRAORDINAIRES DU GENEVOIS

le 16 décembre au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du groupe scolaire Beaupré.

Inscriptions et renseignements sur famillesextraordinaires74@gmail.com

UN SITE DE COMPOSTAGE AU GROUPE SCOLAIRE SIVU BEAUPRÉ

Que faire des restes alimentaires des repas de la cantine? Actuellement, ils finissent encore à la poubelle. Pour éviter cela, le SIVU a décidé de s'appuyer sur les agents de la cantine et les référents compostage de la Communauté de Communes du Genevois pour installer et faire fonctionner un site de compostage dans la cour du groupe scolaire. Une valorisation de ces déchets devient possible.



Ce site de compostage autonome permet de composter tous les restes de repas, même carnés ou en sauce. Le processus appliqué est celui de la dépose en lagnes (couches par couches). Il rend ainsi possible la transformation des aliments sans nuisance.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque jour, les agents de restauration déposent les restes de repas, les étalent et les recouvrent entièrement d'une couche de broyat de bois. Lorsque le bac est plein, il est fermé pour une durée minimale de 3 mois : le temps d'assurer la montée en température qui facilite le compostage. Ensuite le bac suivant est rempli de la même manière. Le compost final obtenu pourra ainsi être utilisé comme engrais naturel dans les espaces verts de l'école ou des communes de Beaumont et Présilly. La boucle est bouclée !

Vous pourrez apercevoir le site de compostage à l'entrée du périscolaire. Ce sera également l'occasion pour les enfants d'observer le mécanisme du compostage lors de temps d'accompagnements éducatifs.



L'HARMONIE DE CRUSEILLES - LE CHÂBLE

L'Harmonie de Cruseilles - Le Châble ou Le Châble - Cruseilles selon votre préférence, se prépare encore pour une année bien remplie! Comme à son habitude, le programme de cette année 2023-2024 vous promet différents tempos: *agitato*, *allegro*, *andante*... Des styles variés et toujours bien accompagnés!

Après un tour du monde en 80 minutes à Noël dernier, suivi par un concert de printemps héroïque, nous vous proposons cette année, en plus de nos prestations habituelles, un concert pour célébrer la nouvelle année en bonne compagnie. Effectivement, nous serons unis à l'ensemble professionnel de Cors Cornicîmes qui vous réserve quelques surprises. Et au printemps, nous partagerons notre concert avec une ou d'autres Harmonies afin d'augmenter votre plaisir musical.

Vous l'aurez compris, il y en aura pour toutes les oreilles, alors si vous nous êtes fidèles, on compte sur vous pour venir nous écouter et nous soutenir aussi bien qu'à votre habitude. Et si vous ne nous connaissez pas encore... que faisiez-vous jusqu'à présent ?



La faute étant levée, n'attendez plus et venez nous rencontrer lors d'une de nos prestations. Vous pourrez ainsi nous découvrir et vous délecter d'instantanés musicaux riches en mélodies et en bonne humeur!

De la bonne humeur il y en a à l'Harmonie du Châble Cruseilles. Nous sommes un orchestre de 40 musiciens de tout âge et de tout instrument, qui se retrouve pour jouer et partager d'agréables moments tous ensemble les vendredis soir sous la direction du chef d'orchestre Benoît Magnin, qui a souvent fort à faire...



ON VOUS A DONNÉ ENVIE ? POUR NE RIEN MANQUER, À VOTRE CALENDRIER !

La saison ira crescendo :

- Nous avons débuté avec la **commémoration du 11 novembre**.
- Pour poursuivre le **9 décembre 2023** avec le **Téléthon de Cruseilles**.
- Puis un premier point d'orgue avec notre concert **le week-end du 13 et 14 janvier 2024** avec l'ensemble « **CORNICÎMES** ».
- Nous attaquerons da capo avec la **commémoration du 8 mai**.
- Marquée d'une pause où nous vous invitons à venir goûter notre fameux ragoût, nos crêpes ou notre hydromel sur notre stand aux **Grandes Médiévales d'Andilly le lundi 20 mai 2024 après-midi ou le week-end du 25 et 26 mai 2024**.
- Notre **Concert de Printemps** aura lieu le **samedi 8 juin 2024**.
- Et nous finirons le **dimanche 30 juin 2024** avec le **Festival des Harmonies du Faucigny**.

On compte sur votre présence et votre cheerleader à une ou plusieurs de nos prestations cette année !

Et si, dans votre cave, votre grenier ou dans votre placard, vous avez un instrument qui se languit de vous et vous appelle tels les tambours du jeu inachevé Jumanji, n'hésitez plus, libérez-le et venez nous rejoindre...

À TRÈS VITE, ET SURTOUT, SOYEZ HEUREUX !

NIMA'S CHILDREN

Une année de plus s'achève et les jeunes gens que nous suivons, non seulement au Népal, mais aussi à l'étranger, sont toujours super motivés et tellement dignes de notre soutien.

Notre association a fêté ses 15 ans cette année, et ce sont 26 jeunes gens qui ont été accompagnés pour leurs études pendant toute cette période. Si beaucoup d'entre eux ont terminé maintenant, d'autres étudient encore. Ils sont en cursus « étude-travail » à l'étranger, et les plus jeunes encore à l'école obligatoire.

Ainsi, Quisang est rentrée du Japon où elle était en Bachelor Tourisme; Dayangi et Dolma sont partie pour 2 ans au Canada pour poursuivre leurs études de laborantines; Yangi vient de terminer avec succès son Master « Hospitality & Management » à Paris. Doma quant à elle n'a pas pu avoir son visa pour l'étranger, qu'à cela ne tienne, elle vient de débiter un Master en Tourisme.



Nous allons donc poursuivre nos efforts en accompagnant au mieux les 8 jeunes qui vivent avec Nima ou avec leurs parents, et qui comptent sur notre association pour les soutenir.

Un grand merci à tous pour votre intérêt et soutien. À très bientôt pour d'autres nouvelles.

Laurence

CAPOEIRA SEM FRONTEIRA

L'association Capoeira Sem Fronteira propose des cours de Capoeira depuis plusieurs années déjà dans la commune et autres villages voisins!

Chaque fin de saison est clôturée par une fête traditionnelle brésilienne, où chaque élève reçoit sa graduation.

Nous proposons des cours enfant à partir de trois ans et adulte sans limite d'âge.

Luis Gomes, président



REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE LE
MERCREDI À PARTIR DE 17H



CAPOEIRA SEM FRONTEIRA

Centre Brésilien de Capoeira
6 rue de l'aérodrome - 74 960 Meythet
Tel. : 06 51 39 74 04

capoeira.transfrontalier CBC



ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE GENEVOIS HAUT-SAVOYARD

L'Alfaa poursuit sa tâche commencée il y a plus de 20 ans sur le secteur de Saint-Julien pour trois ou quatre familles en difficulté.

CES DERNIÈRES ANNÉES L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES A FAIT FACE À L'ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE.

En effet les familles suivies par les assistantes sociales du pôle médico-social de Saint-Julien sont de plus en plus nombreuses à venir sur le site de Beaumont. Cette centaine de familles reçue à chaque distribution vient des 17 communes de la Communauté de Communes du Genevois (CCG). Les conditions de vie de ces personnes démunies se dégradent.

Les deux ans de covid et l'année de crise économique ont réduit considérablement leur pouvoir d'achat. L'inflation annoncée entre 5 et 6 % ne correspond pas à la réalité, comme vous avez pu le constater en faisant vos courses. C'est bien entre 10 et 15 % que les prix ont augmentés. **De ce fait les demandes des familles se font de plus en plus pressantes. Elles ont besoin de plus de fruits plus de légumes plus d'huile plus de céréales plus de denrées courantes...**

Lorsque les quantités disponibles à la Banque Alimentaire sont insuffisantes l'équipe doit compléter par des achats en magasin. Grâce à la fête de la pomme et de la solidarité sur Saint-Julien et Viry, aux aides des associations locales comme la Chorale du Chable, le Théâtre de Collonges ou les Créations Solidaires, les achats complémentaires sont possibles.

Certaines communes de notre secteur et la CCG nous attribuent une participation en fonction du nombre de familles aidées. D'autres n'inscrivant pas l'aide alimentaire dans leurs priorités semblent ignorer les situations de détresse vécues par leurs administrés.

Des producteurs locaux de pommes de terre, de fruits et légumes donnent généreusement depuis de nombreuses années, une partie de leur récolte pour compléter les distributions. Cela constitue un apport très apprécié de produits frais et de qualité.



L'Alfaa-ghs : c'est une équipe qui non seulement distribue des denrées mais qui s'inscrit comme **acteur au service du lien social avec les plus défavorisés proches de nous.** Ainsi lors du tragique séisme qui frappa le Maroc, cette équipe a immédiatement réagi pour apporter un aide aux sinistrés. Une palette de nourriture et de produits d'hygiène est partie par les scouts de Cluses pour témoigner de notre solidarité.

“ Si vous disposez d'un peu de temps et que vous éprouvez de l'empathie pour ceux qui sont en difficulté, vous pouvez venir rencontrer un groupe d'amis heureux d'apporter sa pierre à l'édifice du vivre ensemble.



POST-SCRIPTUM

Depuis quelques années nos bénévoles livrent à domicile les personnes handicapées, malvoyants, grabataires, ou, à mobilité réduite. D'autre part, la situation économique actuelle ne permet pas aux démunis de réparer leur voiture. Plusieurs bénéficiaires n'ont plus que le bus pour se rendre à la distribution, mais le réseau ne couvre pas encore tout notre territoire.

Voici encore deux bonnes raisons d'être utile en assurant cette mission de transport.

Pour l'équipe de l'ALFAA-GHS
Jean Berthet

Alfaa
Ghs



ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA FAIM
DANS LE GENEVOIS HAUT SAVOYARD
<https://alfaa-ghs.org>

SKI CLUB DE ST JULIEN-EN-GNEVOIS ET ENVIRONS

Le ski Club de Saint-Julien-en-Genevois et environs porte bien son nom, c'est St-Julien et toutes les communes avoisinantes : principalement Beaumont - Le Châble, Collonges-sous-Salève, Viry, Valleiry, communes pour lesquelles nous organisons des ramassages lors des sorties afin de vous faciliter les déplacements.

Le Ski Club est ouvert à tous, les familles, les jeunes qui peuvent venir skier avec les copains à partir de 14 ans, les personnes nouvellement arrivées dans la région et qui ne veulent pas skier seules, les habitués et les fans de ski. Dans tous les cas, nous serons ravis de vous accompagner pour vous faire découvrir les stations de Haute-Savoie et Savoie si vous ne les connaissez pas encore, mais surtout ravis de partager avec vous des moments de plaisirs, de glisse et de beauté de paysages.

Avec environ **450 membres**, les dimanches sont organisés avec des bus ce qui permet de limiter les déplacements en voiture (un bon geste pour notre planète) et aussi pour que vous puissiez avoir un moment de détente, soit continuer un peu votre nuit le matin, soit vous reposer le soir après une journée de ski.

Nous avons un programme riche et varié de décembre à fin avril.

Il y a 6 dimanches (du 14 janvier au 18 février) où vous avez la possibilité de prendre des cours de ski ou surf gratuits.

NOTRE PROGRAMME 2023-2024

- 10 décembre 2023 : Val Thorens
- 17 décembre 2023 : Les Contamines
- 7 janvier 2024 : Avoriaz
- 14 janvier 2024 : Flaine
- 21 janvier 2024 : Les Portes du Mont-Blanc
- 28 janvier 2024 : Les Contamines
- 4 février 2024 : Le Grand-Bornand
- 11 février 2024 : Flaine
- 18 février 2024 : Les Gets
- 25 février 2024 : Courchevel
- 3 mars 2024 : Valmorel
- 10 mars 2024 : La Clusaz
- 16 et 17 mars 2024 : Les 2 Alpes (week-end)
- 23 mars 2024 : Loto-Ski
- 24 mars 2024 : Les Contamines
- 1^{er} avril 2024 : La Plagne
- 7 avril 2024 : Bardonecchia
- 14 avril 2024 : Val d'Isère Espace Killy
- 21 avril 2024 : Val Thorens
- 28 avril 2024 : Val d'Isère



Chaque année, un week-end permet d'aller découvrir une station en dehors de nos Savoie et de passer deux jours sympathiques en montagne.

Nos événements principaux (bourses aux skis et loto) sont primordiaux pour le club afin de pouvoir proposer des tarifs défiant toute concurrence. Cette année encore nous maintenons nos sorties au prix de 27 € (bus et forfait) quelle que soit la station.

Depuis maintenant 14 ans, nous avons mis en place une section « Mercredis neige » qui rencontre un fort succès et qui concerne les enfants de 6 à 11 ans.

La destination est Saint-Gervais pour 7 mercredis de janvier à mars (en dehors des vacances scolaires).

Cette section est en priorité pour les enfants des communes de Beaumont-Le Châble et Saint-Julien, en effet ces deux communes nous accordent une subvention et nous leur sommes très reconnaissants.

Découvrez notre programme de la saison 2023-2024 et venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

À TRÈS BIENTÔT SUR LES PISTES



SKI CLUB DE ST JULIEN-EN-GNEVOIS
ET ENVIRONS - <https://skiclub74.org>



UNION SALÈVE FOOT



L'Union Salève Foot (USF), club de référence des territoires du pied du Salève est né à l'été 2022 de la fusion de 3 clubs historiques de la région : **l'Union Sportive Collongoise, l'Association Sportive de Neydens, et l'Union Sportive Le Châble-Beaumont**. Mais cette union n'est pas que le fruit du hasard : à eux seuls, ces clubs aux valeurs communes telles que l'esprit familial et la convivialité possèdent une riche histoire cumulée de presque 200 ans ! L'aboutissement de cette union se retrouve autour de notre principal objectif, l'éducation footballistique et par conséquent celui de permettre l'accès à la pratique du football à toutes et à tous, des U7 jusqu'aux séniors, et de se donner les moyens pour se hisser au niveau le plus haut de notre belle région, à 1379 mètres ^[1] et au-delà !

Bien que toute jeune, l'USF - composée de plus de **420 licenciés, 35 éducateurs, 30 équipes des U7 aux vétérans** en passant par les féminines, et 4 salariés/apprentis - a su devenir un acteur local important dans le monde de la jeunesse et du sport. Fait notable, l'USF a obtenu le **Label Jeunes FFF Crédit Agricole**, niveau Espoir pour la période 2022 - 2025. Ce label, en plus du **Label Féminin** déjà acquis, vient valoriser notre structure autour de **4 axes : associatif, sportif, éducatif, volet encadrement et formation**. Pleinement inscrits dans la politique fédérale d'accompagnement des clubs, les labels, décernés par la FFF, représentent une véritable distinction en matière de structuration et de développement. Ils viennent récompenser le travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes (U7 à U19).

Nos joueurs de tout âge, beaumontois ou habitants les communes voisines (du Genevois) sont unis sous une même bannière et se retrouvent au gré des nombreux entraînements et matchs de compétition sur nos 3 terrains. Ainsi il est très fréquent de les voir jouer sur les anciennes terres de l'Union Sportive du Châble **au Stade Frédéric Meyer** ^[2], avec des entraînements le lundi des U10, le mardi des U15F et U17, le mercredi des U7, U10 et des séniors, le jeudi des U15F et des séniors le vendredi, ainsi que les matchs des U10/U11 le samedi et des U13F/U15F, et des séniors le dimanche après-midi. **Également à noter les entraînements du pôle perfectionnement U12/U13 le mercredi après-midi de 14h30 à 16h à Beaumont. Ce pôle a pour but de permettre aux joueurs qui le souhaitent de se perfectionner avec une séance supplémentaire et qui comble le fait que les collèges du Genevois ne libèrent plus de créneaux permettant d'avoir des classes avec horaires aménagés.** Enfin tout ceci ne serait possible sans nos infrastructures du stade pour lesquelles la mairie de Beaumont assure régulièrement l'entretien et la maintenance, et nous lui sommes extrêmement reconnaissants !

Fidèle à son esprit familial, le bénévolat occupe une place centrale dans la vie du club. Les nombreux bénévoles assurent un soutien précieux aux nombreuses actions mises en place telles que les entraînements, la gestion des buvettes, le maintien des infrastructures sportives, l'organisation des événements associatifs et des tournois et l'accueil des équipes adverses. Place forte du football féminin dans la région (équipe U15F invaincue durant toute la saison 2023 en division première !), le prochain événement organisé sera **le tournoi féminin du bassin genevois en juin 2024**. Et bien évidemment, nul footballeur U11/U13 ne saurait manquer l'emblématique **tournoi de Pentecôte**, très couru dans la région, et qui fêtera sa 38^{ème} édition ! Ces actions, et tant d'autres, permettront de récolter des fonds pour assurer le budget de fonctionnement du club.



[1] Hauteur du Mont Salève (ou le « balcon de Genève »)

[2] C'est en 1932, que le bâlois Frédéric Meyer (1893 - 1974), fonde à Sélestat, en Alsace une usine spécialisée dans la fabrication de feuilles d'aluminium (notamment l'Alubeurre). Il délocalise son entreprise fin 1939 au Châble, dans les bâtiments désaffectés de la manufacture de bonneterie Chenevard-Rau-Haas. Après la seconde guerre, la « Société Alsacienne d'Aluminium » (SAA) reprend son activité au Châble. Et va connaître la pleine activité pendant « les trente glorieuses » <https://www.alsace-histoire.org/netdba/meyer-frederic/>

[3] BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

[4] BMF : Brevet de Moniteur de Football en apprentissage.

Au-delà de nos **fidèles bénévoles**, supporters et supportrices indéfectibles du club et des parents qui nous accompagnent, nous tenons également à mentionner nos vaillants salariés/apprentis sans qui l'USF ne pourrait pas fonctionner au quotidien :

Bastien : Directeur sportif, en charge de la formation, contrôle des éducateurs bénévoles, maître de stages de Valentin et Antoine, organisateur de nos stages d'enfants (qui sont extrêmement plébiscités au vu du bon rapport qualité prix !)



à la Toussaint - Pâques et durant la saison estivale, et contrôleur logistique de nos équipements.

Antoine : Apprenti BPJEPS ^[3] Activité Physique pour tous mention foot depuis la saison 2022-2023, après avoir été éducateur bénévole pendant 4 saisons. Missions : responsable U9, éducateur U12 et U15 cette saison.



Valentin : apprenti BMF ^[4] pour la saison 2023-2024 après avoir obtenu son BPJEPS la saison 2022-2023. Missions : responsable U8, responsable U13 et adjoint U20.



Simão : apprenti marketing et communication depuis la saison 2023-2024. Missions : développer le sponsoring et la communication externe du club.



AMICALE SPORTIVE DES VÉTÉRANS DU SALÈVE

DU NOUVEAU À L'A.S.V.S. !!!

L'Amicale Sportive des Vétérans du Salève a élu un nouveau comité cet été.

L'occasion pour nous de remercier Thierry Hauet, président emblématique de l'association pour toutes ces années d'implication et de dévouement. Il aura su créer une belle dynamique avec toutes les manifestations qu'il a mis en place (concours de belote, tournoi de pétanque, bal...)

MERCI THIERRY!

Nous tenons également à remercier Mélanie Lacroix qui nous a longtemps accompagné et soutenu lors des matchs et pour la gestion du secrétariat et de la comptabilité.

Une nouvelle saison a commencé au mois de septembre, notre association regroupe les clubs de Beaumont, de Neydens et de Collonges et nous avons de très bonne relation avec l'équipe dirigeante de l'Union Salève Foot.



MAIS L'A.S.V.S. C'EST QUOI ?

C'est d'abord une passion commune, le foot. **Riche d'un groupe de 40 joueurs âgés de 35 à 55 ans** composé de beaucoup d'anciens joueurs séniors des 3 clubs d'origine mais également des joueurs qui sont nouveaux dans la région.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'on se retrouve tous les vendredis soir pour jouer contre des équipes du département et partager un repas à l'issue du match. Nous jouons régulièrement au stade de Collonges-sous-Salève mais nous sommes également amenés à faire nos matchs au stade du Châble ou de Neydens.

Nous tenons à remercier les 3 communes qui nous accueillent pour la mise à disposition des installations sportives.

Un grand merci également à nos deux sponsors qui nous ont permis de financer des sacs et des tenues pour tous nos licenciés, ainsi qu'à l'entreprise « Top Seb » qui nous a fourni des équipements de grande qualité.

NOTRE ASSOCIATION EST OUVERTE À TOUS, À PARTIR DE 35 ANS!



AMICALE SPORTIVE DES VÉTÉRANS DU SALÈVE

Président : Sébastien BAUD : 06 64 16 80 49
 Vice-président : Raphaël GIL : 06 13 11 63 16
 Trésorier : Mathieu LAVERRIERE : 06 25 44 81 81
 Vice-trésorier : Philippe BAUDET : 06 79 63 57 92
 Secrétaire : Jérémy GUERRAZ : 06 25 55 03 52
 Vice-secrétaire : Yohann GERNIGON : 06 87 35 42 90



STUDIO₀₂.

- Dance School -

En septembre a eu lieu la 5^{ème} rentrée du Studio 02 Dance School! L'occasion de retrouver d'anciens élèves et d'en découvrir de nouveaux. L'occasion aussi de présenter à tous ces danseurs de nouveaux professeurs et de nouvelles disciplines.

Une rentrée riche en émotions, avec plus de 350 élèves, une trentaine de cours hebdomadaires et des milliers de sourires.



Mail : studio02danceschool@gmail.com
Site : www.studio02danceschool.com

 [studio02danceschool](https://www.instagram.com/studio02danceschool)
 [Studio02DanceSchool](https://www.facebook.com/Studio02DanceSchool)



NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Un samedi par mois, **l'école vous propose un stage ouvert à tous** (adhérents, non-adhérents, de 8 à 88 ans). Ces stages vous permettent de découvrir chaque mois un intervenant différent, un style de danse différent. Il est possible de s'inscrire à tous les stages mensuels avec un tarif préférentiel ou de manière ponctuelle. Infos et inscriptions disponibles en scannant ce QR code.



R'ADO

UNE ASSO POUR LES JEUNES, FAITES PAR LES JEUNES !

R'Ado est une association créée en avril 2022 sur la commune de Beaumont. Elle propose aux jeunes de 11 à 17 ans des services de loisirs, de divertissements et d'accompagnement.

À ce jour l'association est composée de 25 jeunes encadrés par quatre professionnels de l'animation, ainsi que de 2 bénévoles.

L'objectif de R'Ado est de fédérer les jeunes de la ville autour d'un gros projet qui leur est propre, de la conception à la réalisation: l'année passée ils ont pu partir une journée dans le parc d'attractions Walibi. Cette année encore les jeunes de Beaumont et des communes alentour se sont rassemblés afin de pouvoir organiser un week-end à la neige ou à la plage. Pour cela, nous étions présents le 2 décembre sur le marché afin de vendre des décorations de Noël fait maison.

Les jeunes se retrouvent également une fois par mois afin de participer à des activités articulées autour du sport ou de la culture. En effet, nous finirons l'année avec un tournoi de Karting puis une soirée raclette.

Le président,
Thomas Deniau



Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre site : www.r-ado.com



SAKURA BEAUMONT 5 ANS DÉJÀ !

Depuis sa création en juin 2018, Sakura Beaumont continue d'aller de l'avant. En septembre 2018, le tout premier cours de TaiChi QiGong du lundi soir accueille 20 adhérents pour la saison 2018-2019. L'année suivante, deux autres créneaux s'ouvrent, le jeudi matin à Beaumont et le jeudi soir sur la commune de Chênex. L'association ne cède pas pendant la période Covid puisqu'elle continue à dispenser ses cours par visioconférence.

De nouveaux adhérents s'initient chaque année au QiGong et au TaiChi mais, depuis, s'est formé un noyau dur de pratiquants, heureux de se voir progresser d'année en année, chacun à leur rythme, et de constater les bienfaits des arts énergétiques !

Par ailleurs, depuis la saison 2021-2022, des ateliers spécifiques de QiGong sont proposés aux non-adhérents comme aux adhérents certains samedis matin, ainsi que des ateliers de perfectionnement de TaiChi aux élèves désireux d'approfondir leur pratique.

2022 et 2023, c'est aussi l'obtention par l'institutrice Corinne Meuvret des certifications SSBE (Sport Santé Bien-Être) et APSPM (Activité Physique et Sportive sur Prescription Médicale) lui apportant ainsi des qualifications complémentaires.



SAKURA L'ART DU MOUVEMENT S'ORGANISE POUR PÉRENNISER SES ACTIVITÉS

Sakura l'Art du Mouvement compte à ce jour 10 associations indépendantes, dont Sakura Beaumont, présentes en Haute-Savoie, dans le Jura et tout récemment dans le Beaufortain, ainsi qu'à Genève. Toutes fonctionnent sur le même modèle établi par le directeur technique Alain Jacopino et suivant l'enseignement de Maître Kenji Tokitsu, avec un programme commun, selon une méthode précise et évolutive. Les activités proposées sont le TaiChi QiGong pour la grande majorité des clubs, mais également le Long Chuan Kung-Fu et le Sambo pour d'autres.

Sakura L'Art du Mouvement s'agrandit encore puisqu'elle compte cette année de nouveaux formateurs ! Aussi, les 4 et 5 novembre dernier à Sevrier, s'est tenu le premier séminaire des enseignants et membres de bureau, auquel Sakura Beaumont a activement participé, dans le but de réfléchir ensemble sur la formalisation collective d'une « charte » de fonctionnement éthique commun, harmonieux et pérenne. Les échanges constructifs, responsables, bienveillants, dans le respect de l'esprit d'école traditionnelle et à l'image des valeurs de l'Association ont donné naissance à une « charte » de l'Association Sakura l'Art du Mouvement qui devrait prochainement être portée à la connaissance de tous ses adhérents.

D'autres séminaires de ce type sont d'ores et déjà prévus pour continuer d'avancer dans la sérénité d'une association qui, tout en s'appuyant sur la tradition millénaire des Arts Martiaux et Arts Internes de Santé, cherche à anticiper et s'adapter en permanence en fonction de l'évolution de notre société.

TOUTE L'ÉQUIPE DE SAKURA BEAUMONT VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Sakura l'Art du Mouvement Beaumont
sakurabeaumont@free.fr
www.ecolesakura.com





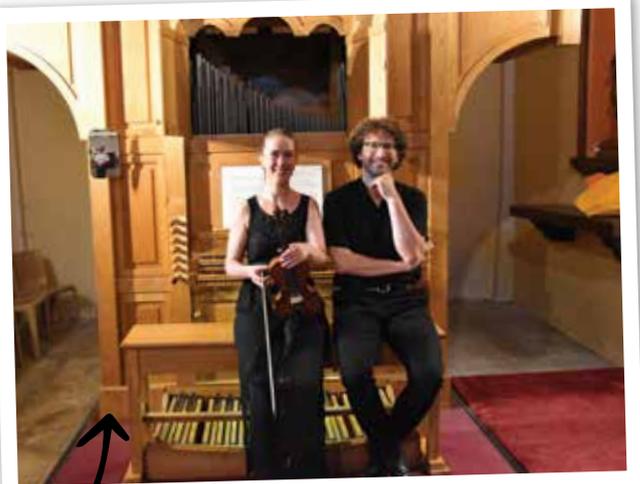
Ensemble vocal Artémisia

Les Orgues de **BEAUMONT**⁷⁴

QUELQUES NOTES SUR LA SAISON 2023-2024

Romantisme à l'affiche le 16 avril, pour le premier concert de la saison qui invitait le public à la découverte de très belles pièces pour chœur mixte sous la direction d'Anne- Marie Facile. Les choristes de **l'Ensemble vocal Artémisia** ont uni leurs voix à celle de la soprano Sandrine Hudry, portées par le jeu d'orgue de Damien Desbenoit offrant une interprétation magistrale des œuvres de Mendelssohn, Stanford, Franck, Brahms, ou Rheinberger, moment musical que concluait en bis, le célèbre hymne « The road home » de Stephen Paulus.

Un concert haut de gamme le 9 juillet qui réunissait deux virtuoses **Vincent Thevenaz à l'orgue et Wendy Guysels** au violon. Programme baroque construit autour des contemporains de Jean-Sébastien Bach. Deux musiciens d'une belle complicité au jeu raffiné, en duo, ou en solo, offrant à l'auditoire un concert aux couleurs contrastées qui a recueilli l'enthousiasme du public.



Mi-juillet, sur les chemins des « Salve Regina », où chacun a été porté par les textes et les musiques d'un programme plein de douleur et de sensibilité comme en témoignent la « prière » d'Ernest Bloch, le choral « Erbarme dich » de J.S Bach ou encore « le chant des oiseaux » transcription réalisée par Pablo Casals, **le Quatuor** composé **d'Isabelle Gallarotti** - soprano, **Fanny George** - alto, **François Siefert** - violoncelle et **Bruno George** - orgue, a emmené le public sur les traces de compositeurs dont les œuvres sont marquées par un sentiment de profonde nostalgie de liberté et de paix.

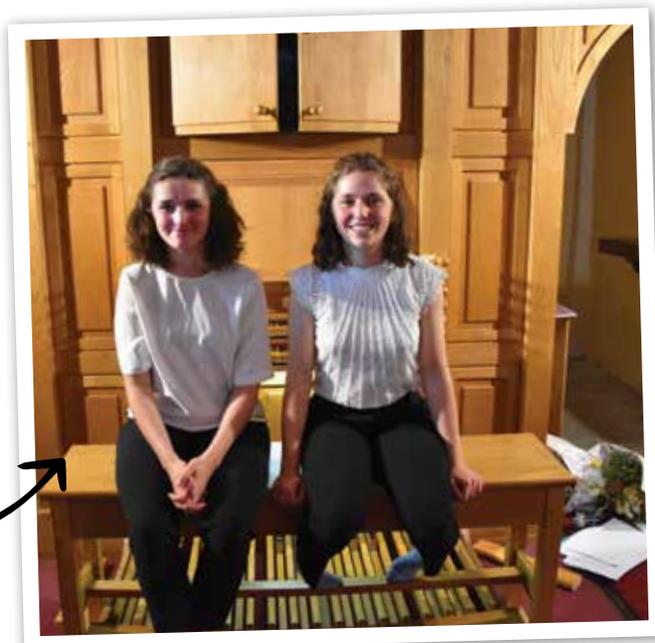


LES ORGUES DE BEAUMONT

Concerts entrée libre/corbeilles
Contacts : E. Maxit : 04 50 04 42 68
Site : lesorguesdebeaumont74.com



C'est un festival qui s'est clôturé en beauté le 23 juillet. Jeunes organistes de vingt ans les deux sœurs **Charlotte et Marie Dumas** animées par l'envie de partager leur passion, ont entraîné dans leur univers musical un public subjugué par leur jeu à quatre mains et quatre pieds. Interprétation magistrale et réjouissante des œuvres de Mozart et Schubert, et si la registration « plein jeu » a été spectaculaire, c'est en douceur avec un bel équilibre qu'elles ont sublimé la sonorité du « Ricercare » extrait de l'offrande musicale de Bach pour conclure leur programme.



SAISON MUSICALE PRINTEMPS ÉTÉ 2024



Des moments à partager dans la plénitude de la musique... soyez curieux en 2024!

Dimanche 28 avril 2024 - 18h

CHŒUR DES PAYS DU MONT - BLANC

Direction : Benoît Dubu

Messe en Ré de Dvorak pour chœur, orgue et quatre solistes.

Stabat Mater de Rheinberger pour chœur et orgue

Dimanche 14 juillet 2024 - 18h

CONCERT DE CLÔTURE DU FORUM

KODÀLY FRANCOPHONE

Direction : Charlotte Messiaen/Agnès Lörincz

Œuvres pour chœur, orgue et ensemble instrumental

Dimanche 7 juillet 2024-18h

PASCAL SABOT

« RÉCITAL ORGUE BAROQUE »

Professeur d'orgue aux conservatoires du Creusot et de Montceau-les-Mines.

Titulaire des orgues de Saint-Laurent du Creusot.

Dimanche 21 juillet 2024-18h

SILVANO RODI : ORGUE - SONIA BORELLA :

PERCUSSIONS ET GALANTRIES

« In Cymbali et Organo » Récital insolite allant de la culture occitane et provençale à la musique traditionnelle et populaire italienne du XVIII^{ème} siècle.

LA CHORALE DU CHÂBLE

SAISON 2023-2024

Chaque année les concerts sont attendus des choristes et du public après un travail réalisé sur de nombreux mois, avec à la clé de beaux concerts.

C'est dans la joie des retrouvailles et la bonne humeur que la chorale du Châble a repris ses répétitions le mardi 5 septembre 2023, autour d'un nouveau programme pour la saison musicale 2024.

La chorale qui rencontre depuis de nombreuses années un succès incontestable par la diversité de ses programmes, était **invitée le 13 mai 2023 par la commune de Collonges-sous-Salève**, à l'initiative du CCAS. C'est un public nombreux qui a profité d'une soirée d'échange et de partage où musique sacrée, chants profanes, solistes et musiciens sous la direction d'Éliane Gruaz ont conquis les auditeurs.

Les traditionnels concerts de fin d'année du 1^{er} et 2 juillet 2023 à l'église de Beaumont ont embarqué le public pour un voyage musical dans le temps, de l'Europe à l'Amérique du sud, avec la complicité et le talent de douze musiciens et solistes...moment d'évasion garanti !

C'est à l'église de Cranves-Sales et de Saint-Julien-en-Genvevois, les 16 et 17 septembre que ce même programme a été donné, puis à l'église de Mégevette, le 22 septembre dans le cadre de l'ouverture du 18^{ème} « **Festival des Chorales de Mégevette** ».

Cette année 2023 s'est clôturée avec un week-end aux « Balcons du lac » à Sevrier comme chaque année, les 9 et 10 décembre où les choristes se sont retrouvés pour travailler par pupitres le nouveau programme 2024.

Ce programme comportera essentiellement de la musique française avec quelques pièces de nos compositeurs comme: Jean-Philippe RAMEAU, Georges BIZET, Charles GOUNOD, Claude DEBUSSY, Gabriel FAURE, Maurice DURUFLE, César FRANCK, etc... mais aussi des extraits de comédies musicales françaises: Les Misérables - Notre Dame de Paris - Roméo et Juliette etc.



Concert de fin d'année juillet 2023

CONCERTS DE FIN DE SAISON

Ce travail de longue haleine se concrétisera par nos concerts de fin de saison. Nous vous invitons à noter déjà les rendez-vous à ne pas manquer pour partager avec nous cette joie de la musique :

- Samedi 29 juin à 20h30 - Église de Beaumont
- Dimanche 30 juin à 18h - Église de Beaumont



Les musiciens juillet 2023



Sevrier février 2023

VOUS AIMEZ CHANTER, vous habitez dans la région, vous êtes à la recherche d'une chorale (SOPRANO, ALTO, TENOR, BASSE), alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre. Répétitions tous les mardis de 20h à 22h, salle derrière la bibliothèque du Châble. Le plaisir de chanter rime avec convivialité, donc toutes les voix sont les bienvenues !

CHORALE DU CHÂBLE

www.choraleduchable.fr

 ChoraleDuChable

Éliane Gruaz : 04 50 37 39 10

eligru@wanadoo.fr

contact@choraleduchable.fr



FIT N'FIGHT

FIT'n'FIGHT est une association qui accueille un public, de 3 à +90 ans, déterminé à pratiquer une activité simple et enthousiasmante. Le PILATES, le YOGA (ou ses variantes) ainsi que la SALSA répondent à cet objectif grâce à la mobilité en douceur qu'elles proposent.



Notre planning hebdomadaire (en illustration) s'établit selon la disponibilité des profs et des salles à Beaumont ou à Présilly, afin de permettre à chacun(e) de trouver le créneau horaire qui lui permette une pratique régulière. http://fitnfight.net/fitnfight/Inscription_%26_tarifs.html
 Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Christelle, passionnée de YOGA depuis de nombreuses années qui assurera les cours de VINIYOGA, venant compléter l'équipe bien connue composée de Sara, Natalia, Rosa et Nicolas.

Nos places sont limitées mais il arrive souvent qu'en cours d'année nous puissions accueillir de nouveaux adhérents qui bénéficient alors d'un tarif ajusté au prorata de la saison. Plus précisément, les enfants sont accueillis en deux petits groupes le mercredi matin pour un YOGA-DANSE dans une salle « cosy » située sur les hauteurs de Beaumont. Les autres cours du matin s'adressent à un public plutôt « senior » tandis que ceux du soir sont plus adaptés aux actifs.

Comme à chaque saison des sorties et des animations seront proposées aux adhérents (mais pas seulement) pour rompre avec le rythme hebdomadaire et donner l'occasion d'échanges et de rencontres : pot de l'avent, sortie raquette, fête de fin d'année et cours gratuits au parc durant l'été.

Rendez-vous sur notre site web **WWW.FITNFIGHT.NET** qui bientôt va faire peau neuve grâce à l'aide très précieuse de Filou, pour retrouver le détail des horaires, des tarifs, le contenu de chaque cours et le nombre de places encore disponibles.

FIT N'FIGHT

www.fitnfight.net - Tél. 04 50 75 56 42
 Mail fitnfight@hotmail.fr



LUNDI	MARDI				MERCREDI			JEUDI	
PRÉSILLY Salle des Fêtes	LE CHÂBLE Motricité CDL	PRÉSILLY Salle des Fêtes	BEAUMONT Ancienne école	LE CHÂBLE Motricité Maternelle	BEAUMONT Ancienne école	PRÉSILLY Salle des Fêtes	LE CHÂBLE Motricité CDL	PRÉSILLY Salle des Fêtes	BEAUMONT Ancienne école
		YogaMPilates tous niveaux 9h-10h	Yoga équilibre senior 10h15-11h15		Yoga danse enfant 3-5 ans 10h-11h	Pilates senior 9h55-10h55		Pilates confirmé 9h-10h	
Pilates confirmé 9h55-10h55					Yoga danse enfant 6-10 ans 11h-12h	Pilates senior 11h-12h			
Pilates tous niveaux 11h-12h									
	YMP / Pilates tous niveaux 18H45 - 19H45			Yoga tous niveaux 18h40-19h40		Pilates tous niveaux 18h30 - 19h30	YogaMPilates tous niveaux 19h-20h	VINIYOGA tous niveaux 19h-20h	Salsa trois niveaux 19h-20h
	Nia tous niveaux 20h-21h				Pilates confirmé 19h30-20h30				

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

BEAUMONT – FEIGÈRES – NEYDENS – PRÉSILLY

« Ton sang peut sauver ma vie. Le mien peut sauver la tienne »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- À chaque collecte sont présents : 1 secrétaire, 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse.
- Pour les donateurs se munir d'une pièce d'identité
- À chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.



LES COLLECTES PRÉVUES EN 2024

- Neydens : vendredi 19 janvier 2024
- Feigères : lundi 3 juin 2024

de 15h30 à 19h30 à la salle communale

PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ou par Tél. : 0478 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donateurs en fonction des dates de collecte.

**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT – FEIGÈRES
NEYDENS – PRÉSILLY

Gérard MATHIS

Tél. 04 50 49 31 97

getc.mathis@gmail.com



D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

NAISSANCES

17 mai 2023 : Sasha THÉRASSE
 22 juillet 2023 : Haïssam KIAYILOUCA
 26 juillet 2023 : Zack LACROIX
 9 août 2023 : Séléna GIROZ GACON
 12 août 2023 : Léandro LOUREIRO
 31 août 2023 : Marley TE KANN
 3 septembre 2023 : Nolhan HERTZ
 12 octobre 2023 : Julian PETER

MARIAGES

17 juin 2023 : Marine MEGEVAND & Andréa SPINAZZOLA
 1^{er} juillet 2023 : Jeanne RIEGLER & Lara BIDERBOST
 15 juillet 2023 : Emelyne MARTIN & Axel DIERKS
 21 juillet 2023 : Hélène MOURRA & Jan-Philip WOLFF
 26 août 2023 : Maria MAYORGA SUAREZ & Patrick MISSIRILIAN
 26 août 2023 : Dominika SZYMANSKA & Karl-Erik SAUZAY
 9 septembre 2023 : Yutthana INSART & Maxime MATHIEU
 9 septembre 2023 : Estelle PEYRAUD & Paul-Antoine LANGLOIS
 15 septembre 2023 : Delphine AUROUZE & Rémi CUSIN
 16 septembre 2023 : Céline GROSS & Éric ALLESANT
 24 septembre 2023 : Delphine MERMILLOD-BLONDIN & Laurent MABUT



*Estelle PEYRAUD
& Paul-Antoine LANGLOIS*



Céline GROSS & Éric ALLESANT



Jeanne RIEGLER & Lara BIDERBOST



Emelyne MARTIN & Axel DIERKS



*Delphine AUROUZE
& Rémi CUSIN*



*Delphine MERMILLOD-BLONDIN
& Laurent MABUT*

DÉCÈS

3 octobre 2023 : Gilles RECEVEUR
 20 novembre 2023 André MOREL
 4 décembre 2023 Loetitia RAMSEYER

LES POTS DE L'AVENT DE PRÉSILLY ET BEAUMONT

Décembre est un mois passionnant, rempli des surprises quotidiennes du calendrier de l'Avent, de moments magiques, de chutes de neige et d'attente pour le jour de Noël.

Chaque personne a sa façon de célébrer le compte à rebours de Noël. Certaines ouvrent avec impatience la case contenant leur chocolat quotidien ou attendent l'arrivée du Père Noël pour découvrir les cadeaux sous le sapin, tandis que d'autres chérissent chaque soir un petit moment avec leurs proches.

Dans nos villages de Présilly et Beaumont, chaque soir du 1^{er} au 23 décembre, il existe une magnifique tradition selon laquelle chaque famille s'inscrit à une soirée et ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent les rejoindre pour partager un moment. C'est un beau geste hospitalier et inclusif transmis depuis des générations.

Le menu typique comprend du vin rouge très chaud (à boire avec modération), du jus de pomme chaud délicieusement épicé, une soupe copieuse

et des mandarines juteuses. Tout le monde se rassemble autour d'un petit feu, partage des histoires et rencontre de nouveaux habitants.

François, Geneviève et Nathalie organisent depuis cinq ans les pots de l'avent, l'ancien organisateur, Xavier, ayant décidé de déléguer cette responsabilité tenue depuis 2010.

« Cet événement est important pour nous, car c'est un beau moment où les gens se rassemblent, échangent et partagent. C'est vraiment enrichissant et gratifiant. » pourrait être leur maxime.

Après la COVID, cette manifestation a connu des moments difficiles ; cependant, cette année est incroyable car les inscriptions ont été spontanées et chaque créneau nocturne est occupé.

Tout le monde est vraiment enthousiasmé par cet événement car il apporte joie et solidarité pour le mois de décembre. Nos commerces, nos associations et des particuliers, anciens ou nouveaux, font perdurer cet état d'esprit optimiste.

Alors que la fête continue et MERCI !

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Les concessions suivantes sont arrivées à échéance.

Concessionnaire principal	Défunts	Emplacement	N° concession	Expirée le
Mme FALCOZ épouse HÉRITIER Jeanne	HÉRITIER François, Émile	1-G-0101	206	1 ^{er} septembre 2020
MEGEVAND Henri	MEGEVAND Henri GUIGAZ épouse MEGEVAND Denise	1-A-0003	214CO	1 ^{er} octobre 2022
MARÉCHAL François	MARÉCHAL François TOURNIER épouse MARÉCHAL Augustine	1-A-0011	217	22 juillet 2023
DECHAMBOUX François	PILLET épouse DECHAMBOUX Madeleine DECHAMBOUX François	1-A-0010	214	27 août 2023
BOUVARD épouse THIERSTEIN Alice	THIERSTEIN Ernest BOUVARD épouse THIERSTEIN Alice	1-A-0009	215	9 octobre 2023

Si vous êtes ou connaissez un des concessionnaires, héritiers, nous vous prions de bien vouloir contacter la mairie au **04 50 04 40 58** ou par mail : urbanisme@beaumont74.fr



Mairie de BEAUMONT

Tél.: 04 50 04 40 58
Mail: accueil.mairie@beaumont74.fr
Permanence du Mairie et des Adjoints:
sur rendez-vous
Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:
Lundi - Mardi - Jeudi: 14h-18h
Mercredi: 9h-12h
Vendredi: 14h-17h

Permanence de l'Assistant sociale:
sur rendez-vous - Tél.: 04 50 33 23 49

SANTÉ



URGENCES

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Appel d'Urgence Européen 112
Hôpital 04 50 49 65 65
Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Aresu: 04 50 83 38 15

SERVICES MÉDICAUX

Infirmiers: 04 50 37 34 85 - Port. 06 75 91 03 79
Kinésithérapeutes: 04 50 49 26 52
Pédicure Podologue: Mme Blanc-Mollaz:
04 50 92 15 28
Pharmacie: M. Masson: 04 50 04 41 97

SERVICES À LA POPULATION

BIBLIOTHÈQUE

09 67 21 38 22 - 04 50 75 38 22
bibliothequebeaumont74@orange.fr
Lundi: 16h-18h30 - Mercredi: 14h-18h
Jeudi: 16h-18h - Samedi: 10h-12h30

ÉCOLES, SIVU BEAUPRÉ ET RÉCRÉA

- Maternelle: 04 50 04 47 43
- Élémentaire: 04 50 04 59 58
- Garderie: 04 50 74 34 66
- Secrétariat: 04 50 04 47 04
- Centre de loisirs: 04 50 83 77 78
- recrea@sivu-beaupre.fr
periscolaire@sivu-beaupre.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE CCG

04 50 95 92 60

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS:
04 50 95 92 60

VÉOLIA Eau: 09 69 32 34 58 - Gaz: 04 50 37 72 72

DÉCHETTERIE DE NEYDENS: 04 50 04 41 67

SPA ANNECY-MARLIOZ: 04 50 77 82 40

PROXIGEM (bus à la demande) 0800 04 74 00

NUISANCES SONORES

RAPPEL DU BON USAGE EN BON VOISINAGE

Le samedi, entre 12h et 14h30 et le dimanche sauf de 10h à 12h, ma tondeuse, mon taille-haie et ma perceuse, je les mets en veilleuse... Il en va de même pour tous mes outils qui font du bruit!

Arrêté du Maire n° 28/2007 relatif aux bruits de voisinage

POUR RAPPEL, LES TROUBLES DE VOISINAGE SONT SUJETS A DES AMENDES POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €.



**Atelier
Peinture**

Cours de peinture acrylique

le Mardi à la salle des fêtes du Châble
Beaumont
de 9h à 11h30 ou
de 12h30 à 15h
avec une professeure diplômée
Fred Sanson,
(Annecy le vieux)

Renseignements
06 11 11 81 06

*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes*



Commune de
BEAUMONT